

Journalistes pigistes

**La lumière au bout du tunnel**

page 9

7 décembre  
2001

**nouvelles**

**499**



Réseau de la santé et des services sociaux

**Tous les citrons  
sont pressés !**

pages 3-6

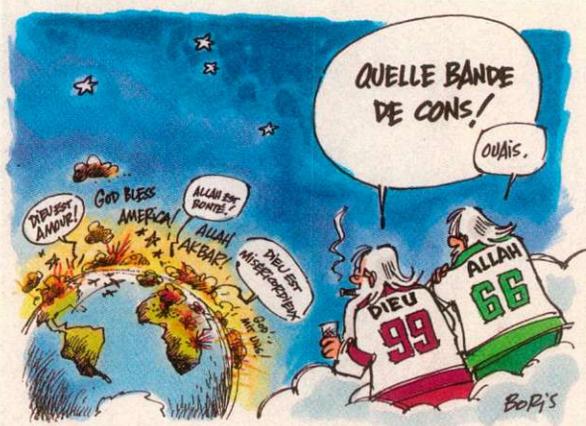
Jean-Pierre Paré

# Joyeux Noël quand même

**A**n'en pas douter, ce qu'il y a de plus troublant dans cette foutue guerre, et qui devient terrifiant quand on y songe deux minutes, c'est sa dimension religieuse. Au début, c'était un peu rigolo, pour ne pas dire ridicule, quand on a entendu Bush et Ben Laden clamer chacun leur tour :

« Dieu est avec nous ! », « Allah est avec nous ! », comme deux gamins qui hurlent « Mon père est plus fort que le tien ! » Mais plus on en apprend sur ces factions extrémistes de l'islam et leurs motivations profondes, plus on se demande s'il peut exister une porte de sortie, un terrain d'atterrissage pour nous permettre de s'extirper de ce borborygme avant la fin du siècle qui commence à peine. Car si l'on peut aisément convenir que la pauvreté en est le terreau fertile, on ne peut cependant affirmer sérieusement qu'elle est la seule génitrice de ce puéril fanatisme religieux qui nous laisse pantois devant tant d'absurdité et d'obscurantisme. Comment est-ce dieu possible au 21<sup>e</sup> siècle ? se demande-t-on, incrédule.

Faudrait voir. Faudrait voir si on ne se posait pas exactement la même question à tous les siècles précédents où d'autres guerres de religion ont produit leurs cortèges de macchabées, des religions qui, est-il nécessaire de le rappeler, prêchent toutes l'amour de son prochain. Tiens, est-ce que quelqu'un a déjà fait le décompte ? Est-ce qu'un historien a déjà additionné les dizaines de millions de cadavres qui jalonnent l'histoire de l'humanité et qui ont été le résultat de toutes ces guerres, révolutions et autres massacres et vengeances perpétrés au nom d'un dieu ou d'une religion prétendument meilleure que les autres ? Parions que ce nombre est supérieur à toutes les épidémies de peste, de choléra



et autres joyeuses inventions de Mère Nature pour remplir sa fonction de « sélection naturelle » de l'espèce.

Alors quoi ? Éliminer le problème à sa source et abolir les religions ? On fait un bel autodafé avec toutes les bibles, les torahs et autres corans, dans l'espoir que les Ben

Laden et Ariel Sharon de la terre s'en trouveront Gros-Jean comme devant, déboussolés, désarmés, sans plus de raison de semer la terreur et la mort ?

Mais outre le caractère utopique, pour ne pas dire loufoque, d'un tel rêve, y croire ne serait-il pas faire fi de la profondeur abyssale de la bêtise de l'homme, sur lequel on peut certes compter pour trouver d'autres bonnes raisons de s'entretenir ?

\*\*\*\*\*

Bernard Landry s'insurge. Bernard Landry fustige les souverainistes qui ont travaillé ou voté pour Paul Cliche aux dernières élections partielles, faisant ainsi passer « une fédéraliste de droite » au détriment du candidat « souverainiste de gauche », le péquiste évidemment.

Qu'on nous permette de soumettre à Bernard Landry que s'il s'était insurgé et avait fustigé plus souvent les néolibéraux de tout acabit, souverainistes comme fédéralistes, qui nous entrent leur mondialisation dans la gorge, au lieu de se plaindre de n'avoir pas été invité à leur table, peut-être que moins de souverainistes de gauche auraient travaillé et voté pour Paul Cliche.

499

nouvelles csn

est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (514) 598-2131. Publié tous les quinze jours, il est tiré à 24 600 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

**Coordination**  
Benoit Aubry  
benoit.aubry@csn.qc.ca

**Rédaction**  
Information-CSN  
**Photographes**  
Clément Allard, Jean Bruno, Alain Chagnon, Michel Giroux, Louise Leblanc, Jeannot Lévesque, Francis Quirion, Contributions militantes  
**Photographie de la couverture**  
Alain Chagnon

**Caricaturiste**  
Boris  
**Soutien technique**  
Lyne Beaulieu  
**Conception graphique**  
Jean Gladu  
**Mise en page**  
Benoit Aubry, Jean Gladu, Sophie Marcoux  
**Numérisation photo**  
Benoit Aubry  
**Films**  
Graphique Couleur

**Impression**  
Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclairer de Beauceville  
**Distribution**  
L'équipe du Service de distribution de la CSN, avec la collaboration de membres du Syndicat de l'alimentation de Saint-Hyacinthe (CSN), en lock-out depuis le 21 juin 1999.  
Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus :

(514) 598-2233  
1601, av. De Lorimier, Montréal QC H2K 4M5  
**Site Internet de la CSN**  
<http://www.csn.qc.ca>  
ISSN : 0712-8789  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2001  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2001  
Port de retour garanti : CSN  
Envoi de poste publication  
no de convention : 1435388

# Notre système de santé craque de partout

Claude Saint-Georges

Tous les citrons sont pressés !

Au dernier rang des provinces : voilà où se retrouve le Québec pour ses dépenses de santé par habitant, selon le dernier relevé de l'Institut canadien d'information sur la santé. Pour atteindre la moyenne canadienne de 2238 \$ par habitant, le Québec, qui en dépense 2005 \$, devrait hausser ses dépenses de 1 milliard 700 millions, soit 11,5 pour cent de son budget actuel.

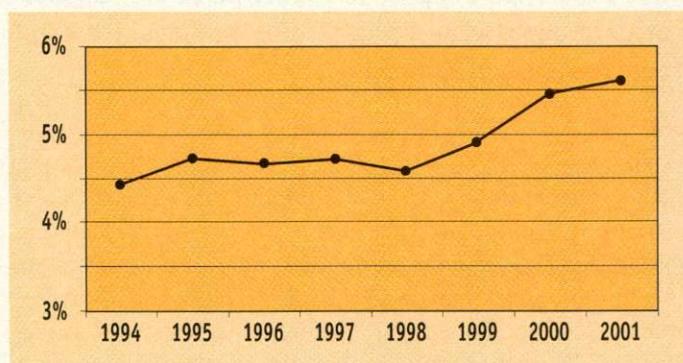
Aucune région, aucune catégorie de services sociaux et de santé n'échappe aux brutales compressions qui s'abattent année après année.

## La dévastation risque de s'accroître

La dévastation du réseau risque de s'accroître encore puisque le budget Marois de novembre dernier n'accorde au réseau de la santé et des services sociaux qu'une augmentation de 3,1 pour cent. À tour de rôle, les représentants des hôpitaux, des CLSC et centres de soins de longue durée ont critiqué ce budget en faisant valoir que les services à la population devront à nouveau être comprimés. Selon ces organismes, il faut au minimum 5 pour cent de croissance pour couvrir le coût des ententes salariales, des frais d'énergie et de médi-

caments et pour répondre aux besoins d'une population qui augmente et qui vieillit.

De nouvelles annonces de réduction de personnel sont annoncées un peu partout, dé-



## La surcharge de travail a des effets sur la santé du personnel

Une étude de Statistique Canada révèle que les travailleuses et les travailleurs de la santé s'absentent pour maladie ou invalidité dans une proportion presque deux fois plus élevée que les autres travailleurs. Dans le réseau public québécois, les effets de la surcharge de travail se sont fait sentir par un fort accroissement du recours à l'assurance salaire depuis 1996. Le tableau ci-haut illustre la proportion des heures en assurance salaire, comparativement au total des heures travaillées. Source : *Gestion de la présence au travail*, MSSS, 2001.

montrant que la loi qui oblige les établissements à ne pas faire de déficit sous peine de tutelle, ainsi que les deux derniers budgets de la ministre Marois, se combinent pour accentuer le rationnement des services.

## De simples dépenses de consommation ?

Manifestement, le gouvernement québécois a choisi de voir les budgets de la santé comme des dépenses à fonds perdus, de simples dépenses de consommation à réduire au minimum. Pourtant, l'Organisation mondiale de la santé a conclu dans un rapport qu'investir dans la santé accélère la croissance économique et constitue l'une des très rares démarches viables pour faire reculer la pauvreté.

On a beaucoup parlé dans les médias, avec raison, des graves lacunes dans nos services d'urgence et nos services hospitaliers, mais l'état d'autres catégories de services mérite d'être rappelé. Voici ce qu'on peut lire dans certains documents récents :

- Seulement 20 pour cent des adultes montréalais qui souffrent de problèmes de santé mentale reçoivent une réponse adéquate à leurs besoins, selon la Direction de la santé publique de Montréal-Centre.

	1996	2000	Croissance
Rémunération du personnel du réseau	5 248 560 192 \$	5 354 902 662 \$	106 000 000 \$ (2 %)
Rémunération des médecins	2 240 404 338 \$	2 553 684 975 \$	313 000 000 \$ (13,4 %)
Médicaments	864 941 339 \$	1 778 554 998 \$	913 000 000 \$ (205 %)

## Le personnel, principale cible des compressions

Le personnel des établissements a été la principale cible des compressions qui ont touché le réseau de la santé et des services sociaux au cours des dernières années. C'est par la réduction des effectifs que l'on a pu maintenir à peu près stable l'enveloppe de la rémunération du personnel. Quant aux montants consacrés à la rémunération des médecins, ils ont connu une progression supérieure, mais relativement modeste du-

rant la période. Du côté des médicaments, le portrait est tout autre. On observe en effet une croissance des dépenses de plus de 900 millions en quatre ans. Des sommes importantes auraient pu être économisées si le gouvernement avait adopté une politique du médicament comme l'ont enjoint à le faire de nombreux organismes, dont la CSN.

Sources : *Statistiques sur le personnel*, MSSS et *Rapport statistique*, RAMQ

Tous les citrons sont pressés !

• Le vérificateur général du Québec critique, dans son dernier rapport, la gestion de services à domicile par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Il signale que ces services représentent à peine 3,7 pour cent des dépenses de santé. « Les CLSC ne peuvent pas toujours répondre aux demandes qui ont été formulées ni, encore moins, aux besoins réels de la clientèle », soutient le vérificateur, qui rappelle par ailleurs que le Québec est la province qui dépense le moins par habitant pour les services à domicile.

• Selon le Regroupement des centres en réadaptation physique du Québec, il y a 5000 enfants en attente de services de réadaptation au Québec. La majorité d'entre eux devront poireauter de 5 à 23 mois avant d'espérer accéder à une première rencontre. Pour les adultes et les aînés, il n'y a eu aucun réinvestissement en déficience motrice et sensorielle depuis sept ans. Pourtant, le vieillissement de la population a fait exploser les besoins. Plus de 5000 adultes attendent d'être appelés pour leur réadaptation.

• Des travaux réalisés par des militants de la FSSS-CSN illustrent la situation lamentable des services offerts aux 43 000 personnes hébergées dans les centres de longue durée au Québec. Le taux de réponse aux besoins de base essentiels a chuté de 75 pour cent à 69 pour cent entre 1991 et 1999, indique l'étude de la FSSS.

La réforme du réseau que les politiciens nous ont fait miroiter il y a quelques années n'aura été qu'un leurre. Ce que l'on a appelé le virage ambulatoire a été principalement le renvoi de la responsabilité des soins aux familles et aux femmes, au détriment de leur propre santé. Quant à la tarification et la privatisation des services, elles s'installent de plus en plus, contribuant à l'appauvrissement ou au renoncement aux services pour des centaines de milliers de Québécoises et de Québécois vivant avec des problèmes de santé.

## Loi antidéficit

# Des compressions inadaptées à la réadaptation

Pierre Dubois

**Vous subissez un accident très grave et vous survivez à ce qui s'appelle un traumatisme crânien. Ou encore, un accident cérébro-vasculaire (ACV) vous a terrassé. La technologie médicale et la médecine permettent de sauver votre vie. Autrefois, dans bien des cas, vous y seriez restés. À cause de ce phénomène très actuel, et de l'augmentation de l'espérance de vie, il n'est pas difficile de comprendre que les besoins en réadaptation physique sont en croissance. Mais les mandarins de l'État ne délient pas pour autant les cordons de la bourse. Les budgets des centres de réadaptation du Québec ne correspondent vraiment pas aux besoins. Le résultat est donc semblable à une restriction : la pression sur le personnel augmente, devient chronique, la liste d'attente dépasse un an dans plusieurs cas, les employé-es vivent des problèmes d'épuisement professionnel...**

À l'Institut de réadaptation de Montréal, par exemple, la direction vient d'annoncer une restriction budgétaire de 500 000 dollars pour cette année, sur un budget total de 15 millions. « Il est odieux de demander de couper tout en donnant les mêmes services. Une action syndicale est à prévoir dès janvier. Dans le secteur de la réadaptation physique, 5000 personnes de tous âges sont en attente de service dans l'ensemble des régions »,



**Guy Laurion et Louise Richard observent que les services en réadaptation physique ne suffisent plus et que les conditions de travail en sont très affectées.**

explique Guy Laurion, président du Syndicat des employés de l'Institut de réadaptation de Montréal (CSN) et responsable du secteur de la réadaptation à la FSSS.

Depuis 27 ans, Michel Vadeboncœur est préposé en réadaptation au département de physiothérapie à l'Institut de réadaptation de Montréal. « Le personnel s'efforce de mainte-

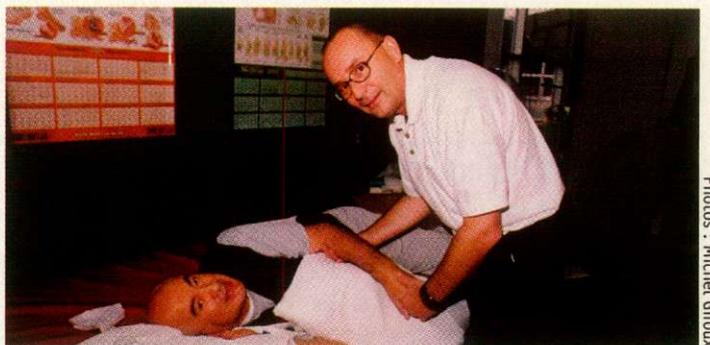
nir la qualité des services alors que la clientèle fait face à une diminution de services. Dans le concret, il y a dix ans, la piscine était ouverte cinq jours sur cinq. En 2001, c'est ouvert seulement durant trois avant-midi. On a aussi beaucoup moins le temps pour parler avec les patients », dit-il. Depuis le virage ambulatoire, la direction des hôpitaux fait en sorte que les bénéficiaires arrivent plus vite en réadaptation. Cela veut dire des cas plus lourds et plus de travail avec chaque personne.

### Encore pire en région

Si la situation du travail en réadaptation à Montréal et à Québec est difficile, c'est encore pire dans toutes les autres régions du Québec, où une population moins nombreuse semble vivre un débalancement encore plus marqué entre les besoins de la clientèle et les services offerts. Louise Richard, présidente du Syndicat des sa-

lariés du Centre de réadaptation Estrie, spécialiste en déficience visuelle, connaît personnellement une situation extrême. Son travail consiste à aider les personnes atteintes de déficience visuelle, qui va de la basse vision à la cécité totale, à se débrouiller dans la vie quotidienne. Elle cumule autour de 300 dossiers actifs. « Nous pourrions facilement être deux. Je ne peux pas tomber malade. Mes libérations syndicales posent un véritable problème », explique-t-elle. Le temps d'attente, pour des gens dont le besoin n'est pas à démontrer, atteint 18 mois. Bien sûr, les urgences sont vues en premier.

Il manque donc les ressources financières adéquates pour que la réadaptation puisse continuer à bien jouer son rôle : aider les personnes atteintes d'une déficience physique à mieux vivre et à se réintégrer plus rapidement à la société.



Michel Vadeboncœur au service d'un bénéficiaire.

Photos : Michel Giroux

Tous les citrons  
sont pressés !



Plus de 425 personnes ont participé au Forum sur les soins de santé et de services sociaux en Abitibi-Ouest, le 18 novembre.

Services de santé et sociaux en Abitibi-Ouest

## Un sous-financement criant

Jean-Pierre Larche

Confronté à une mobilisation populaire qui fait presque l'unanimité en Abitibi-Ouest, le conseil d'administration du Réseau de la santé et des services sociaux des Aurores boréales (RSSSAB) a dû faire demi-tour. Sa proposition de mettre la clef dans la porte du Foyer de l'âge d'or La Sarre et de transformer les 20 lits du centre d'hébergement en ressources intermédiaires ne passait pas. Cependant, le maintien de la qualité et de la quantité des services dans la région représente toujours un véritable casse-tête puisque l'établissement doit combler un trou de 1,2 million de dollars, d'ici le 31 mars 2003, sans un sou de plus.



Le président de la FSSS-CSN, Louis Roy, le critique libéral en matière de santé, Jean-Marc Fournier, Réjean Fournier, du comité des citoyens, Jacques Bastien, du conseil d'administration du RSSSAB et le préfet de la MRC Abitibi-Ouest, Daniel Rancourt, ont participé au forum. Grand absent, le député François Gendron, fêtait ce jour-là ses 25 ans de députation à l'Assemblée nationale en compagnie de ses frères d'armes du Parti québécois.

**D**isons-le d'emblée, le RSSSAB dispose de peu de marge de manœuvre, voire d'aucune, pour atteindre l'équilibre budgétaire sans porter atteinte aux grands principes du système de la santé et des services sociaux au Québec. L'organisme a fait « ses devoirs » lors de la première vague de compressions, en sabrant dans les dépenses du mieux qu'il le pouvait. Son budget a été réduit de 7 millions de dollars entre 1995 et 1997. Le réseau est d'ailleurs né d'une fusion de cinq établissements de santé de la MRC, en 1997, censée permettre des économies de taille. Ce vœu ne s'est pas concrétisé. En vérité, il n'y a qu'une seule explication au déficit de l'établissement : le sous-financement (voir encadré).

Le réseau a tenté à deux reprises cette année d'obtenir des fonds supplémentaires du

gouvernement afin d'assurer le maintien des services. Un million de dollars, en avril, puis 400 000 \$, au cours de l'été. « Non ! », fut la réponse du ministère, chaque fois.

### Une mobilisation de grande ampleur

Après de longues tergiversations, le député de la région et



« Il faut investir de l'argent neuf sinon les services à la population vont en souffrir », plaide la présidente du Conseil central de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava, Angèle Bouchard.

président du caucus du Parti québécois, François Gendron, a présenté à contrecœur à l'Assemblée nationale une pétition de quelque 11 000 signatures dénonçant la démarche prônée par la régie régionale de la santé et des services sociaux et le ministère. Ramenée à l'échelle des 23 000 résidents du territoire, on peut parler d'un large consensus pour conserver la mission d'un édifice qu'ils ont littéralement construit eux-mêmes. Le dé-

puté a fini par intervenir auprès du conseil d'administration de l'établissement pour que ce dernier établisse un nouveau plan d'équilibre budgétaire.

Le CA a donc adopté un nouveau plan, le 20 novembre dernier. « Sans argent neuf, le plan pose toujours une menace à la qualité et à la quantité des services », constate toutefois le conseiller syndical au dossier, Sylvain Nolet. Notamment, huit postes d'infirmière seront transformés en postes d'infirmière auxiliaire. Un autre poste sera aboli et l'on procédera à une réorganisation du travail sur quelques sites. On entend également réduire les coûts reliés à l'assurance salaire. Cela dit, le refus de la direction de l'établissement concernant les demandes des syndicats d'être associés à ce processus, en 1999, laisse présager que ce dernier objectif pourra se traduire par un harcèlement vis-à-vis des travailleuses et des travailleurs essoufflés. Les syndicats, échaudés, veulent travailler conjointement avec l'administration mais refusent de jouer le rôle du simple observateur qu'on informe.

### Quelques explications aux problèmes financiers du RSSSAB, tirées d'un rapport soumis à la régie régionale et au MSSS, en juin 2001 :

- 10 lits d'hébergement temporaire non financés par le ministère : 342 630 \$
- Augmentation des coûts liés à l'assurance salaire : 1 241 759 \$ pour 2000-2001
- Non respect de la norme « 4 lits par 100 personnes âgées de plus de 65 ans » : entre 1M \$ et 2, 27M \$
- Augmentation des coûts reliés au recrutement et à la rétention du personnel : 282 120 \$

Tous les citrons  
sont pressés !

Fusion CH-CHSLD-CLSC à Sorel-Tracy

# Commande politique, opération comptable et manque de transparence

Henri Goulet

Au pays de la « gibelotte », jamais rien ne se passe comme ailleurs. Si les déficits dans les centres hospitaliers au Québec ne retiennent plus l'attention, à Sorel-Tracy, la façon de les éponger prend une tournure un peu particulière. Avec une saveur à la Simard, comme il se doit.

Le Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sorel traîne comme un boulet son déficit accumulé d'environ six millions de dollars. Au mois de juin dernier, le député-ministre de la région du Bas-Richelieu et, par hasard, président du Conseil du trésor, décide d'imposer lui-même une étude prévoyant la fusion du CH, du CHSLD et du CLSC. Dans une agglomération urbaine aussi importante, une telle commande politique prend des allures de première au Québec. M. Simard serait-il en train de donner un signal pour que les autres régions en

fassent autant ? C'est du moins ce que craignent les porte-parole d'une coalition des huit syndicats concernés par cette fusion. D'autant plus que le processus manque de transparence. Il se mijote exclusivement au sein des appareils d'établissements et à l'exclusion d'une consultation de la population.

## Contradiction

Le 15 novembre, en conférence de presse, le vice-président du Conseil central de la Montérégie, Robert Morand, a insisté sur la contradiction entre ce

projet de fusion et la volonté d'assurer des services de qualité pour relancer le développement économique de la région du Bas-Richelieu. « Seule une bonne qualité de vie peut attirer et maintenir les jeunes dans la région. La commande de Sylvain Simard semble axée sur une simple opération comptable visant à éponger le déficit à l'Hôtel-Dieu. Il faut sonner l'alarme, car la mission première des établissements risque de disparaître. »



Les représentantes et représentants des huit syndicats directement concernés par le projet de fusion des trois établissements à Sorel-Tracy. À l'avant, à droite : Robert Morand, vice-président du Conseil central de la Montérégie.

## L'affaire Lester Radio-Canada brime la liberté d'expression

Yvan Sinotte

En recourant à des mesures disciplinaires à l'endroit du journaliste Normand Lester, la Société Radio-Canada brime la liberté d'expression de ses journalistes et entrave le droit du public à l'information, selon les délégués du congrès du Conseil central du Montréal métropolitain qui ont dénoncé, dans un vote unanime, « le caractère obtus de la direction de la télévision de Radio-Canada et son comportement abusif à l'égard du journaliste Normand Lester ».

Normand Lester est venu expliquer aux congressistes, lors de la dernière journée de leurs assises, que son livre *Le dossier noir du Canada anglais* se voulait une réplique réaliste aux capsules à l'eau de rose des *Minutes du patrimoine* qui ont été diffusées pendant une dizaine d'années à la télévision de Radio-Canada et qui étaient financées, sans aucune mention à cet effet, par le ministère du Patrimoine canadien.

Normand Lester avait d'abord, en reportage sur les ondes de la télévision de Radio-Canada, dévoilé les sources de financement des *Minutes du patrimoine* produites par Robert-Guy Scully. Ces révélations avaient entraîné la rupture des relations commerciales entre M. Scully et la SRC. Normand Lester avait ensuite écopé d'une mutation à l'équipe de fin de semaine, étant relégué à la narration de nouvelles internationales et à la couverture de faits divers.

Rappelons qu'à la suite de la crise d'octobre de 1970, le président et le secrétaire général du syndicat des journalistes de Radio-Canada de l'époque, Michel Bourdon et Denis Vincent, avaient été congédiés pour avoir dénoncé la censure qui avait prévalu pendant ces événements. Comme quoi les patrons changent à Radio-Canada, mais pas leur attitude devant le droit de parole.

# Inquiétude à La Baie : la région se mobilise

Pierre Dubois



Laval Perron, président du Syndicat national des pâtes et papiers de Port-Alfred.

L'usine de papier journal d'Abitibi-Consolidated de La Baie (Port-Alfred) est en difficulté. Même si la convention collective est renouvelée pour les cinq prochaines années, les faits sont préoccupants. La machine à papier numéro 2 est fermée depuis le 5 août 2001. Les arrêts complets de production se multiplient. Abitibi-Consolidated a aussi mis en vente cette usine de La Baie après que le Bureau de la concurrence du Canada eut jugé la compagnie en situation de monopole dans l'est du Canada. Si les travailleurs sont inquiets, toute la population de la région est également concernée. Au Saguenay, l'économie repose sur l'aluminium et la forêt. À La Baie, si l'usine papetière est en difficulté, cela signifie que tout le monde a des problèmes.



L'usine d'Abitibi-Consolidated de La Baie (Port-Alfred), au Saguenay.

Le Syndicat national des pâtes et papiers de Port-Alfred, qui représente les 600 travailleurs de l'usine, a pris le taureau par les cornes. Il lance une vaste campagne pour sensibiliser la population à la situation difficile de l'usine et espère ainsi qu'Abitibi-Consolidated jouera cartes sur table. Un éventuel acheteur devrait comprendre également que toute la région tient à la prospérité de l'usine.

Le mercredi 12 décembre se tiendra une assemblée publique d'information. Jeannine Girard,

présidente du Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Sylvain Parent, président de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt et Marc Laviolette, président de la CSN, seront présents aux côtés du maire de La Baie et de la présidente de la Chambre de commerce. La région se mobilise.

**À La Baie**  
Notre vie  
Notre Travail  
Notre inquiétude...  
**Notre usine de papier**

## UCCO-SACC-CSN

# Bataille pour le respect des retraits préventifs

Sarah Binder

La convention collective a beau accorder le retrait préventif à l'employée enceinte, ça ne veut pas dire qu'elle l'obtiendra si l'employeur met en doute la dangerosité de ses tâches. C'est la constatation que font les membres enceintes du Syndicat des agents correctionnels du Canada (UCCO-SACC-CSN).

Dans leur dernière convention, elles ont gagné le droit d'être réaffectées aux fonctions qui ne comportent pas de danger pour la maman et l'enfant à naître. Mais faire respecter la convention est tout à fait autre chose.

En effet, seulement sept des 16 demandes de retrait préventif faites au Québec



Photos : Jean Bruneau

Les agentes correctionnelles veulent qu'on respecte leur rôle de maman. De gauche à droite, Mélanie Marois et Annie Hubert, de l'établissement de Cowansville, de même que Nancy Durocher (et bébé Mélina) et Marie-France Deschatelets, de l'établissement Leclerc.

depuis le printemps ont été obtenues. Trois d'entre elles, provenant de l'établissement à sécurité moyenne de Cowansville, sont actuellement mises en cause : les agentes qui avaient été réaffectées à des postes sécuritaires ont dû reprendre le travail dans des

lieux qui les mettent en danger.

Rappelons que les femmes comptent pour 30 pour cent des 5500 membres de l'UCCO-SACC-CSN. Elles sont présentes dans les 51 pénitenciers au Canada.

L'UCCO-SACC-CSN discute



Pierre Mallette, président pour le Québec, et Annie Poirier, coordonnatrice régionale à la condition féminine.

avec le Service correctionnel du Canada afin de mettre sur pied un groupe de travail qui établira les principes généraux, les balises et les règles d'application concernant le retrait préventif, ainsi que les tâches qui sont acceptables pour l'agente enceinte ou qui allaite.

# Une entente intervient entre l'intersyndicale et le Conseil du trésor

Jacqueline Rodrigue

Le mercredi 21 novembre 2001, l'intersyndicale, composée de la CSN, la FIIQ, la FTQ et du SFPQ, rendait publique l'entente intervenue dans le secteur public entre le Conseil du trésor et les quatre organisations syndicales, afin de permettre la poursuite des travaux en matière d'équité salariale au-delà du 21 novembre. Le Conseil du trésor répondait ainsi positivement à la proposition faite par l'intersyndicale le 19 octobre dernier. À ce moment-là, la CSQ faisait partie de l'intersyndicale. Cependant, le mercredi 21 novembre, en l'absence de mandats, elle n'a pu signer cette entente.

Cette entente assure aux organisations syndicales que des travaux de qualité en matière d'équité salariale se poursuivront avec le gouvernement par la voie de la négociation. Cela signifie qu'une nouvelle évaluation des catégories d'emplois sera effectuée et que les catégories féminines recevront, s'il y a lieu, des rajustements calculés sur la base de ces nouvelles évaluations. Rappelons que le gouvernement aurait pu s'en remettre strictement à la Commission de l'équité salariale pour qu'elle approuve son mode d'estimation des écarts salariaux, représentant d'ailleurs le seul élément de son programme qu'elle lui avait demandé de corriger pour être réputé conforme. Si tel avait été le cas, les rajustements salariaux auraient été calculés sur



Les parties discutent actuellement pour compléter le plan qui servira à évaluer les catégories d'emplois. Celui-ci doit permettre d'évaluer autant les qualifications, les responsabilités, les efforts et les conditions de travail des catégories féminines d'emplois que celles des catégories masculines afin d'estimer les écarts salariaux et de calculer les rajustements à verser aux catégories féminines d'emplois discriminés.

la base des évaluations des catégories d'emplois faites en 1989.

« Nous travaillons avec l'intersyndicale et le Conseil du trésor depuis avril dernier. Ces travaux se démarquent de tout ce que le gouvernement a fait auparavant en matière de relative salariale. Pour nous, l'entente avec le Conseil du trésor nous rapproche de réels travaux d'équité salariale et comporte des solutions profitables aux travailleuses que nous représentons », précise Claudette Carbonneau, vice-présidente de la CSN.

#### Des résultats en 2002

Les travaux techniques doivent se poursuivre jusqu'au 29 juin

prochain et les versements des rajustements salariaux devront se faire au plus tard le 31 décembre 2002. Toutefois, bien que le Conseil du trésor ait avisé la commission qu'il entend respecter la date du 21 novembre 2001, comme le prévoit la loi, pour faire rétroagir les rajustements salariaux dus, il s'est tout de même engagé dans l'entente à ne disposer ni de la date d'entrée en vigueur des correctifs salariaux ni des modalités de versement de ceux-ci. Ces volets devront faire l'objet de négociations.

De plus, le Conseil du trésor a reconnu formellement, tel que le souhaitait la CSN, la présence d'une catégorie d'emplois distincte au collégial pour

le personnel enseignant.

Nous avons convenu également d'une entente avec le Conseil du trésor assurant aux organismes gouvernementaux et aux syndicats impliqués tout le soutien des parties négociantes nationales dans leur démarche.

« C'est tout de même une tâche colossale qui nous attend et nous devons poursuivre nos travaux avec diligence. Ceux-ci sont très bien amorcés, il nous faut maintenir le cap. Les catégories d'emplois sont déterminées, nous avons repris les discussions sur le plan d'évaluation, ce qui devrait nous permettre de procéder aux enquêtes terrain cet hiver », conclut Claudette Carbonneau.

# La lumière au bout du tunnel pour les journalistes pigistes

Jean-Pierre Paré

Photos : Alain Chagnon



Lyne Fréchet, présidente de l'AJIQ

Treize ans. Il aura fallu treize ans de patience et de détermination pour que les membres de l'Association des journalistes indépendants du Québec (FNC-CSN) commencent à voir un peu de lumière au bout du tunnel.

Fondée en 1988, l'AJIQ a pour objectif principal la reconnaissance des droits d'auteur des journalistes pigistes (aussi appelés « collaborateurs ») par les éditeurs québécois. Elle vient de conclure avec le quotidien *Le Devoir* une entente qui non seulement contient cette reconnaissance, mais aussi protège les droits moraux des journalistes sur leurs textes et leur garantit des redevances intéressantes sur les revenus tirés, à compter de 2002, de la réutilisation de leurs textes sur des bases de données payantes, par exemple sur Internet, des livres en co-édition, ou d'autres publications que la version imprimée du *Devoir*.

Il s'agit d'une première au Canada, peut-être même en Amérique du Nord, que les membres de l'AJIQ présents à l'assemblée générale du 27 novembre ont accueillie avec soulagement et satisfaction, tout en étant conscients qu'il leur reste maintenant à faire entendre raison aux plus gros et plus riches de leurs employeurs. En contrepartie de cet accord et de la création d'une bourse annuelle de 2000 \$ destinée à un de ses membres, l'AJIQ demandera à la Cour supérieure de retirer *Le Devoir* de la poursuite intentée contre le quotidien dans le cadre de sa requête en recours collectif de 30 millions de dollars déposée en juin 1999 contre CEDROM-SNI et plusieurs éditeurs québécois\*.



Bernard Descôteaux,  
directeur du *Devoir*

## De la considération

« Cette entente témoigne du respect qu'accorde *Le Devoir* à ses journalistes pigistes, a souligné le directeur du *Devoir*, Bernard Descôteaux, en conférence de presse conjointe. Ce journal a toujours considéré ses collaborateurs extérieurs comme des artisans importants et nous leur devons d'examiner leur revendication à propos des droits d'auteur avec ouverture. Ce sujet des droits est fort complexe, mais nous avons pu trouver une formule qui répond à la fois aux attentes des pigistes et aux besoins du journal et à ses projets de développement. »

## De l'espoir

La présidente de l'AJIQ, Lyne Fréchet, a souligné que ce règlement avec *Le Devoir* sur les

questions pécuniaires est d'autant plus remarquable qu'il émane d'un quotidien qui n'a pas des ressources aussi importantes que les autres entreprises de presse. « Cette entente est par ailleurs porteuse d'un espoir d'amélioration sensible des conditions de travail futures des journalistes pigistes, alors que ces conditions se sont au contraire constamment détériorées au cours des dernières années », a-t-elle dit.

## Invitation à négocier

La présidente de la FNC, Chantale Larouche, a profité de l'occasion pour inviter de nouveau l'ensemble des éditeurs québécois à enfin négocier avec l'AJIQ les questions entourant les conditions de travail des pigistes et la reconnaissance de leurs droits. « Partout

en Occident, a-t-elle souligné, les récentes décisions des tribunaux dans des causes semblables ont été favorables aux journalistes pigistes. Les membres de l'AJIQ ne lâcheront pas le morceau, la CSN et la FNC continueront de les soutenir, et les éditeurs devraient regarder la réalité en face et ne pas attendre d'y être poussés par une loi pour s'asseoir à la table des négociations, ils n'y couperont pas de toute façon. Et pour que de telles négociations se déroulent dans un climat favorable, nous leur demandons encore de cesser d'intimider et d'humilier les pigistes en les obligeant à signer des renoncements à leurs droits d'auteur pour que leurs articles soient achetés et publiés. »



Chantale Larouche,  
présidente de la FNC

\* Il s'agit de *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Soleil*, *Le Droit*, *Le Quotidien*, *Le Nouvelliste*, le *Progrès Dimanche*, le journal *Voir* et le journal *Les Affaires*, ainsi que les magazines *l'Actualité*, *Affaires Plus*, *Commerce* et *P.M.E.*

# Bataille contre un syndicat de boutique

Pierre Dubois

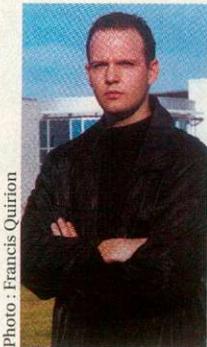


Photo: Francis Quirion

Ronald Bisson, président du Syndicat des employé-es de Victor Innovatex-CSN, congédié en août dernier.

Au cours du printemps 2001, le militant syndical Ronald Bisson a été retiré de la production, afin de l'isoler des autres travailleurs. Pendant quatre mois, on lui fait peindre des tuyaux en haut d'un échafaud, on lui fait faire de l'entretien ménager, on lui fait transporter de la terre avec une brouette... Et comme si ce n'était pas suffisant, on le filme pendant sa besogne pour avoir ensuite le culot de lui reprocher plus tard des problèmes de cadence. Voyant qu'il ne démissionne pas, le boss trouve un prétexte de ponctualité et le suspend pour enquête. Quelques jours plus tard, le 20 août 2001, on le congédie !

La Cour supérieure du Québec entendait à la mi-novembre une requête en révision judiciaire logée par la direction de Victor Innovatex, un fabricant de textile pour ameublement de bureaux à Beauceville et Saint-Georges. Dans sa décision du 10 juillet 2001, le juge Gilles Plante, du Tribunal du travail, prononçait la dissolution du syndicat de boutique. Le même jour, un nouveau syndicat CSN a déposé une demande d'accréditation auprès du ministère du Travail. « C'est

en 1995 que Victor Innovatex avait favorisé la mise en place d'un syndicat de boutique à son usine de Beauceville, dans le but de contrer une démarche de syndicalisation », explique Ronald Bisson, président du nouveau syndicat CSN.

Mais Victor Innovatex continue toujours son manège en faisant intervenir un autre syndicat (TUAC 509), reconnu pour sa complaisance, afin de contrer la syndicalisation de ses employé-es avec la CSN. Une bataille à suivre !

## Mesurer juste

# Pour ne pas se faire passer un sapin !

Henri Goulet

En sylviculture, si la tendance se maintient, les exploités de la forêt assisteront peut-être à une vague de syndicalisation. Avec une vingtaine de requêtes en attente d'accréditation, dans un secteur où la présence syndicale est embryonnaire, certains espoirs sont déjà permis, comme le droit d'être payé pour le travail effectué.

Grâce à une vérification des mesures effectuée cet été sur neuf terrains de la compagnie E. Forêt au Saguenay, l'opérateur topographe du Syndicat national de la sylviculture (SNS-CSN) arrivait à la conclusion que les deux sylviculteurs ayant effectué les travaux sur ces parcelles se sont fait extorquer 1336 \$. L'employeur, seul responsable du mesurage des terrains, avait ainsi grugé 3 hectares sur une superficie travaillée de 27 hectares. Cette pratique est courante. Elle est généralisée et dénoncée par tous depuis des lunes. Certain-



Entre le mois de mars et le mois d'octobre, la campagne de syndicalisation chez les travailleurs sylvicoles a donné des résultats très positifs. Elle a été menée par une équipe de cinq militants, de gauche à droite : Patrick Maltais, Stéphane Simard, André Lalancette, Richard Dufour et Jesse Lord.



Les représentants du SNS-CSN sont présentement en tournée de consolidation. Des rencontres ont déjà été tenues à Chicoutimi, à Alma, à Saint-Siméon, à Shawinigan, à Rimouski et à Gaspé. De gauche à droite : Yves Gobeil, conseiller syndical à la FTPE, Johnny Simard, président du SNS-CSN et Jocelyne Brochu, du Service de la syndicalisation.

nes mauvaises langues affirment même que la compagnie E. Forêt n'est que la pointe de l'iceberg. Chose certaine, isolés, éloignés et sans rapport de force, les travailleurs ne peuvent même pas exiger, encore moins se payer, le luxe d'une telle vérification.

### Règlement favorable aux travailleurs

Reconnaissant la trop grande différence entre ses mesures et celles du syndicat, l'employeur a accepté, en partie, de rembourser les travailleurs, sans toutefois reconnaître son erreur. Victoire mitigée ? Oh que non ! Cette enquête a permis de faire comprendre l'ampleur du problème : au cours d'une saison moyenne de 18 semaines, un travailleur sylvicole peut traiter environ 27 hectares. Si les quelque 6000 débroussailliers subissent le même sort, ou pire, que les deux précédents, c'est près de 8 millions de dollars qui ne reviennent pas aux travailleurs. En période de sécheresse, il faut se méfier de ce genre d'étincelles.

# Espoir au bout du fusil à haute pression

Henri Goulet



Après deux années de travail intense, le Comité sectoriel de la main-d'œuvre en environnement (CSMO) vient de publier deux études exhaustives sur l'industrie de la gestion des matières dangereuses résiduelles. Partie prenante à ces études et très satisfait des résultats, le Syndicat national des travailleuses et travailleurs de l'environnement (SNTTE-CSN) a pris la route pour rencontrer les travailleurs de l'industrie. Des rencontres ont été organisées en Mauricie, en Abitibi, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Montérégie, à Québec et dans le Bas-Saint-Laurent. Attention : virage à l'horizon !

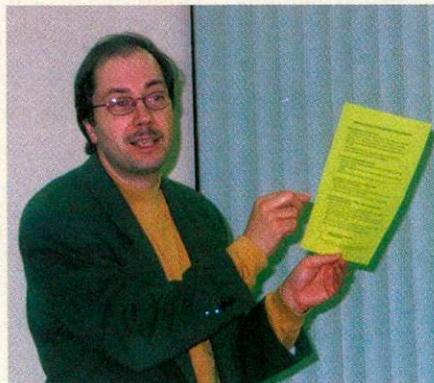
La première étude visait à identifier les besoins des travailleurs au sein des entreprises responsables de la gestion des matières résiduelles dangereuses. Le premier constat vient confirmer de façon éloquent ce que les représentants du SNTTE-CSN décriaient depuis sa fondation en mai 1999 : le taux d'accident est anormalement élevé chez le personnel affecté au nettoyage industriel. En effet, au cours de l'année 1999, le taux d'accidents dans ce secteur a atteint des sommets inégalés. À 19,5 pour cent, il a été une fois et demie plus élevé que celui observé dans les 36 industries déjà reconnues prioritaires par la CSST. Travailler dans cette industrie est donc plus dangereux que de travailler pour les cinq industries les plus dangereuses où le taux d'accidents moyen est de 12,1 pour cent.

## Priorité à la formation de la main-d'œuvre

Le CSMO est donc résolu à faire le grand ménage dans une industrie qui a du mal à assurer la sécurité des travailleurs. Tous les partenaires s'entendent pour mettre l'accent, dès maintenant, sur la protection des travailleurs, la reconnaissance du métier, le besoin d'une formation de base et l'application plus stricte de la réglementation concernant la manipulation des matières dangereuses.

Pour François Juneau, secrétaire général de la Fédération des employées et employés de services publics (FESSP-CSN), il s'agit là du ré-

sultat des pressions faites par la CSN. « La CSN représente la très grande majorité des travailleurs dans le secteur du nettoyage industriel. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de leur présenter un plan d'action et un programme de formation qui transformeront la vie de tous ces travailleurs. »



Le directeur général du CSMO, Pierre Ouellet, a généreusement accepté de participer aux rencontres organisées par le SNTTE-CSN pour faire la synthèse des études sur l'industrie de l'environnement.

## Reconnaissance formelle du métier

Pour Robert Dugré, président et représentant du SNTTE-CSN au CSMO, le travail dans l'industrie de l'environnement devrait prendre un virage majeur. « Les recommandations touchent plusieurs volets de notre travail. On s'achemine vers une véritable reconnaissance de notre métier, vers la mise sur pied d'un programme d'apprentissage et de qualification, vers l'instauration d'un programme de compagnonnage et vers une mise à jour des compétences de base pour qu'un futur travailleur de l'environnement puisse se qualifier au pro-

gramme de compagnonnage. Très bientôt, comme dans la construction, une carte de compétence sera nécessaire pour travailler dans ce secteur industriel. C'est là une grande victoire pour nous

tous. »

L'industrie de l'environnement au Québec compte 32 entreprises exploitant 68 établissements différents. De ce nombre, 39 sont exploités par trois grandes entreprises qui comptent pour près de 70 pour cent des 1200 travailleurs de cette industrie. Le taux de syndicalisation est d'environ 64 pour cent.



La première rencontre régionale du SNTTE-CSN a eu lieu à Trois-Rivières le 16 novembre. De gauche à droite : Yves Vachon, président du syndicat d'ONYX Industries de Trois-Rivières, François Juneau, Renée Levasseur, vice-présidente et responsable du dossier environnement au Conseil central du Cœur du Québec, Gilles Dubuc, président du Conseil central du Cœur du Québec, Robert Dugré, Pierre Ouellet, directeur général du CSMO et Jean-Marie Gauthier, conseiller syndical et négociateur pour les syndicats de l'environnement.



## Congrès du Conseil central du Montréal métropolitain

# Un pas déterminant vers l'action politique

*Yvan Sinotte*

Appuyé par une forte majorité des délégué-es de ses 82 000 membres, le Conseil central du Montréal métropolitain s'est résolument engagé à entrer dans l'arène politique dès la prochaine élection générale au Québec.

C'est dans l'enthousiasme que le président du CCMM, Arthur Sandborn, a accueilli la décision des militantes et militants. « On est tanné du PQ, on est tanné des libéraux. On va se donner les moyens pour que ça change dans ce pays », a tonné Arthur Sandborn.

C'est une proposition en trois points que le congrès a adoptée. D'abord, que le CCMM appuie activement la constitution et le développement d'une alternative politique de gauche qui corresponde aux aspirations syndicales et sociales du conseil central ; ensuite, que le comité

exécutif définisse les conditions de l'implication politique du CCMM dans le cadre d'une campagne électorale, le tout devant être soumis à une assemblée générale ou à un congrès spécial ; finalement, que le conseil central accentue la pression en vue d'une modification du mode de scrutin visant la proportionnelle.

### Mondialisation

La mondialisation a aussi occupé les travaux du CCMM, le président de la CSN amenant, dès l'ouverture, le sujet à l'avant-plan. « Notre défi est de se mobiliser contre la mondialisation néolibérale, a lancé Marc Laviolette. La mondialisation signifie d'abord l'internationalisation de l'économie en ce qu'elle met en réseaux économiques tous les pays de la planète. »



## Congrès du Conseil central de Lanaudière

# Assemblée record

*Michel Crête*

Mission accomplie ! C'est certainement ce que peuvent se dire les militantes et les militants du Conseil central de Lanaudière de la CSN. À un mois du 58<sup>e</sup> congrès, on comptait à peine 25 pour cent de syndicats inscrits. Nos camarades se sont relevé les manches : ils ont téléphoné à chacun des syndicats, les ont informés des enjeux régionaux et de l'aide financière aux « petits syndicats » récemment bonifiée. Du 21 au 23 novembre, une centaine de délégué-es ont assisté au congrès, à Terrebonne, sur le thème *La solidarité, une nécessité !*

« C'est une augmentation de 30 pour cent comparativement au précédent congrès », constate avec fierté le président du conseil central, Daniel Tessier, réélu pour un second mandat.

### Alliances

Les congressistes ont adopté « un ensemble de résolutions engageantes et ouvertes sur les alliances », résume Daniel Tessier. Fort de l'expérience de la Coalition des citoyennes et citoyens tannés d'attendre, qui milite pour le maintien du développement des services de santé dans la région, le congrès

s'est prononcé pour d'autres propositions allant dans le même sens.

« Celles-ci viennent renforcer notre volonté de nous investir davantage dans des collaborations avec nos alliés naturels pour faire avancer les luttes pour le financement de la santé, des services sociaux et du transport public, en environnement et sur la mondialisation », explique le porte-parole du conseil central.

Le président de la CSN, Marc Laviolette, a plaidé en faveur d'un réinvestissement en santé et en éducation.

Photo : Michel Giroux



Le comité exécutif du Conseil central du Montréal métropolitain a été renouvelé pour un autre mandat de trois ans avec un nouveau visage dans le groupe. À celles et ceux qui étaient déjà en place, Mireille Bénard, première vice-présidente, Arthur Sandborn, président, Jacques Létourneau, secrétaire général et Manon Perron, trésorière, se joint Gaétan Châteauneuf à titre de deuxième vice-président.



En plus de Daniel Tessier à la présidence (au micro), le comité exécutif du conseil central est composé du secrétaire Jean-Paul Pelletier, de la trésorière Cécile Croze, ainsi que de Luce Gervais, Marc Corriveau, Alain Longpré et Jean-Claude Brière aux vice-présidences.

**En pleine action à travers tout le Québec!**



**4 1 3 5 0**  
**1**

**emplois créés ou maintenus**

**Plus qu'un REER,  
un fonds de travailleurs qui soutient notre économie**

**FOND**ACTION  
**CSN** POUR LA COOPÉRATION  
ET L'EMPLOI

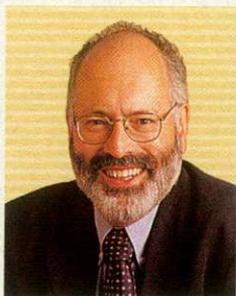
Décembre 2001

Un outil collectif  
initié par la



## L'importance de notre fonds de travailleurs

Grâce aux sommes investies par les travailleuses et les travailleurs, Fondation a intensifié son action en vue de créer et maintenir des emplois au Québec. Ce sont maintenant plus de 80 entreprises et 10 fonds partenaires qui bénéficient d'un investissement direct de la part de Fondation.



**Marc Laviolette**

Pendant ses cinq premières années, le Fonds de la CSN a posé les bases d'une institution reflétant des aspirations de

*L'épargne des travailleuses et des travailleurs permet d'intervenir de façon plus significative dans l'économie du Québec.*

développement de l'emploi au Québec et de protection de la qualité de vie à la retraite des travailleuses et des travailleurs. En épargnant pour sa retraite avec Fondation, les actionnaires contribuent au

soutien de l'emploi au Québec et au développement plus socialement responsable de notre économie.

Dans un contexte de ralentissement économique important, un fonds de capital de développement comme Fondation est particulièrement utile pour que les emplois soient préservés. Conformément à sa mission, Fondation a participé à la création et au maintien de près de 4 200 emplois, générant ainsi une masse salariale globale de près de 190 millions \$ grâce à l'épargne de près de 35 000 travailleuses et travailleurs.

Je remercie tous les membres de syndicats affiliés à la CSN qui contribuent à Fondation et participent à sa progression. Plus nous serons nombreux à placer notre épargne dans Fondation, plus nous serons en mesure d'augmenter notre capacité d'intervention, de maintenir et développer des emplois de qualité.

**Marc Laviolette**  
président de la CSN et  
du conseil d'administration de Fondation

## L'évolution de Fondation : Les résultats de l'action syndicale



**Léopold Beaulieu**

Issu d'une initiative syndicale de la CSN centrée sur le développement, Fondation se distingue fondamentalement d'autres institutions financières en intégrant des préoccupations sociales dans ses processus de décision.

Les investissements en entreprises québécoises s'élevaient au 31 mai 2001 à près de 90 millions \$. Ces résultats n'auraient pu être obtenus sans l'engagement de centaines de personnes à travers le mouvement CSN.

Soulignons également le travail d'une équipe sans cesse grandissante de plus de 1 000 responsables Fondation, locaux et régionaux, qui encouragent les membres de leurs syndicats à épargner pour leur retraite. Environ 80 % de nos actionnaires proviennent du milieu syndical, deux actionnaires sur trois sont membres d'un syndicat CSN.

La majorité des membres du conseil d'administration provient de la CSN et c'est en ayant à cœur les intérêts du mouvement que ces personnes s'impliquent dans le développement du plus récent des outils collectifs mis sur pied à l'initiative de la CSN. À toutes et à tous, merci de votre implication.

**Léopold Beaulieu**  
Président-directeur général de Fondation

### Les investissements en entreprise québécoise

Fondation investit dans les entreprises de tous secteurs d'activité. Toutefois, en accord avec sa mission, le Fonds privilégie particulièrement les entreprises québécoises syndiquées CSN et celles qui se retrouvent à l'intérieur de l'un ou plusieurs des créneaux suivants :

- les entreprises autocontrôlées ou coopératives ;
- les entreprises inscrites dans un processus de gestion participative ;
- les entreprises soucieuses de l'environnement.

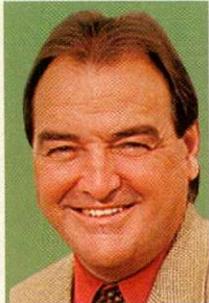
Les demandes de financement sont étudiées selon leur potentiel de développement et de leur rentabilité. Fondation intervient aux différents stades de développement de l'entreprise : développement de nouveaux produits ou marchés, consolidation, fusion, acquisition, prise de participation dans l'entreprise par les travailleuses et les travailleurs. Ces investissements peuvent prendre la forme de prises de participation au capital (actions ou parts sociales), de prêts non garantis ou de cautionnements.

Tel que relaté dans le rapport annuel 2000-2001 présenté à l'assemblée générale des actionnaires, parmi 70 entreprises répertoriées au 31 mai 2001, 15 des entreprises de notre portefeuille étaient, d'une manière ou d'une autre, particulièrement impliquées dans des processus de démocratisation du travail. Ces processus prennent la forme de coopératives de travail ou d'OBNL, de coopératives de travailleurs actionnaires ou de l'application de processus de gestion participative. Quatorze entreprises sont syndiquées, finalement, quatorze ont des pratiques environnementales reconnues ou produisent des biens/services ayant des incidences environnementales. MCE Conseils, un autre outil collectif initié par la CSN, est mandaté pour poser des diagnostics socioéconomiques des entreprises afin de s'assurer, entre autres, de la qualité des emplois. Rappelons que le but de Fondation est de maintenir et créer des emplois ici, dans une perspective de développement durable.

# Fondation et le mouvement CSN : l'implication de toutes et de tous

Le développement du fonds de travailleuses et de travailleurs de la CSN repose sur les militant-es qui, dans tous les secteurs du mouvement, contribuent à sa promotion, sa diffusion et à la réalisation de sa mission.

• La CSN est représentée majoritairement au conseil d'administration de Fondation et plusieurs de ces personnes officières participent activement à son rayonnement.



**Michel Lessard, trésorier de la CSN, est membre du c.a. de Fondation.**

« Fondation est, avec Bâtirente, MCE Conseils et la Caisse d'économie Desjardins des travailleuses et des travailleurs (Québec),

un des outils collectifs mis sur pied par la CSN. En ce sens Fondation est une institution financière foncièrement syndicale qui tire sa légitimité des grandes orientations de la CSN.

La mission de Fondation est de recueillir les épargnes en prévision d'une retraite décente pour les travailleuses et travailleurs avec comme principale toile de fond le maintien et la création d'emplois de qualité dans des entreprises qui favorisent la participation des travailleuses et des travailleurs à la définition, à l'organisation et au contrôle de la finalité de leur travail. Fondation prend ainsi partie pour une plus grande démocratisation des lieux de travail.

Fondation représente une alternative moderne, rafraîchissante et vivante à l'économie « du tout au marché » en conjuguant sa mission d'institution financière à l'action syndicale et sociale. Une vraie valeur ajoutée. »



**Louis Roy, président de la Fédération de la santé et des services sociaux, est membre du c.a. de Fondation.**

« Même si les syndiqué-es du secteur public bénéficient d'un fonds de pension, ils n'ont pas toujours eu

l'occasion de cotiser aussi longtemps que désiré. Fondation est un bon complément pour atteindre des objectifs de retraite. Les membres de notre fédération ont emboîté le pas cette année avec une augmentation des adhésions de 33 %. Fondation est important pour notre fédération puisque près de 10 000 de nos membres contribuent au Fonds. »



**Pierrette Poirier, présidente du Conseil central de la Montérégie, est membre du c.a. du Fonds.**

« Au conseil central, nous avons un membre de l'exécutif qui est porteur de dossier.

Cette personne s'assure que les syndicats obtiennent des réponses à leurs demandes.

Concrètement, ça se traduit par de l'information et de l'aide pour présenter Fondation dans leurs milieux de travail, pour articuler les campagnes, du support afin d'augmenter le membership, etc. Nous nous assurons de maintenir un lien, une jonction politique entre salariés, exécutif et RF.

Ça nous permet de « prendre le pouls » des syndicats et de s'assurer, entre autres, que le moment est le mieux choisi pour présenter Fondation aux travailleuses et aux travailleurs. »

## • Offrir un outil d'épargne-retraite aux membres de la CSN



**Jean Lortie est président de la Fédération du commerce.**

« Fondation est un outil extraordinaire pour plusieurs de nos membres qui n'ont pas de

fonds de pension, par exemple dans des domaines tel l'aviculture. Pensons également à l'hôtellerie où la main-d'œuvre vieillissante peut s'assurer, à peu de frais, une retraite plus confortable grâce à Fondation. C'est un outil essentiel qui nous appartient puisqu'il a été créé à l'initiative de la CSN et c'est pour cette raison que nos militant-es s'y intéressent.

Je suis convaincu que Fondation est un des leviers par excellence pour contribuer à la construction et à la planification de sa retraite et c'est ce qui en fait un succès. »

## • Être responsable fondation, une véritable action syndicale

**Jean-Noël Bédard est responsable Fondation régional (RFR) et salarié du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches.**

« Présenter Fondation aux collègues de travail est lié étroitement à l'action syndicale, car c'est un travail de terrain. Les RF sont impliqués dans leur milieu, ce sont des militants qui travaillent à améliorer les conditions de travail de leurs collègues et qui sont donc convaincus de l'importance d'un fonds de travailleur qui aide à préparer une meilleure retraite. Lorsque les RF expliquent ce qu'est Fondation, les gens se rallient rapidement aux valeurs véhiculées par le fonds. On n'a vraiment pas besoin d'insister.

Les conseils centraux et les fédérations prêtent leur appui à Fondation en assurant les liens entre les RF et les syndicats. »



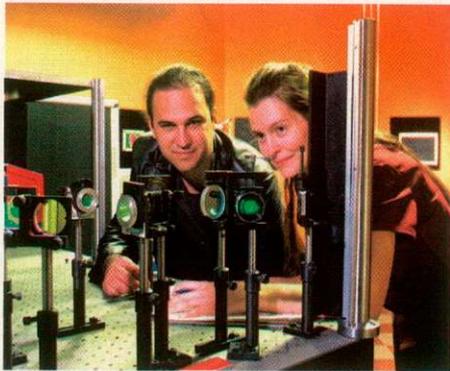
**Line Parent est responsable Fondation régionale (RFR) en Montérégie et RF dans son milieu de travail.**

« Je travaille dans un restaurant où beaucoup de mes collègues sont des femmes. Grâce à Fondation j'ai la satisfaction d'aider ces travailleuses, entre autres, à préparer une retraite plus confortable. Il n'est pas toujours facile lorsqu'on est mère de famille monoparentale, par exemple, d'économiser en vue de sa retraite.

J'essaie de les informer et de les conseiller en leur expliquant qu'avec notre fonds de travailleurs, c'est plus accessible. C'est un travail satisfaisant, car ça me donne le sentiment de travailler pour le mieux-être de la collectivité et celui de mes collègues. »

## Des investissements d'un fonds de travailleurs

Pour en connaître davantage sur les investissements de Fondation, consultez notre site Internet ([www.fondaction.com](http://www.fondaction.com))



### Imagerie XYZ

Fondation a participé au démarrage d'Imagerie XYZ, une entreprise montréalaise installée dans le Technopôle Angus, un autre investissement du Fonds. Fruit de la

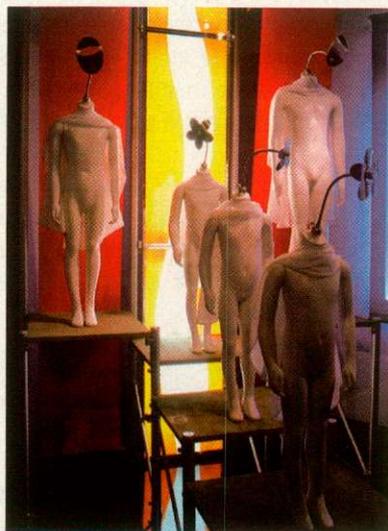
recherche universitaire, le projet très innovateur d'Imagerie XYZ consiste à développer la première imprimante holographique numérique qui simplifiera suffisamment la production d'hologrammes pour qu'ils puissent atteindre les marchés de masse comme celui des imprimeries commerciales. Les applications de l'holographie sont multiples. Outre la publicité et le matériel promotionnel, le domaine médical pourra également faire appel à l'holographie au même titre que les autres technologies d'imagerie afin de faciliter les diagnostics.



### Groupe Blanchette

Fondation a appuyé le Groupe Blanchette, propriétaire de l'entreprise d'usinage Tekno90 de St-Méthode dans l'acquisition de la Fonderie de Thetford-Mines et d'équipements des plus perfectionnés. La qualité de ses pièces d'usinage en fait une entreprise prospère et recherchée pour les projets nécessitant des matériaux métalliques, notamment dans les secteurs minier, industriel, forestier et récréatif. Le Groupe Blanchette, qui prévoit d'autres acquisitions, est désormais un fournisseur de choix pour une clientèle américaine qui représente plus de la moitié de ses ventes. Tekno90 et la Fonderie de Thetford-Mines, qui emploient maintenant près de 90 personnes, participent à l'essor économique du Cœur du Québec.

Fondation facilite la croissance rapide d'entreprises telle Les Étalages Rhô, de Ville d'Anjou, spécialisée dans la conception et la fabrication d'étalages, de mannequins et d'accessoires de vente. Les Étalages Rhô a connu une croissance importante de ses ventes et a doublé son personnel en un an, employant maintenant plus de 50 personnes. L'entreprise offre des produits originaux aux différents détaillants de vêtements. Une technique de fabrication unique en Amérique du Nord permet à Étalages Rhô de produire à meilleur coût des mannequins distinctifs. L'entreprise commercialise également le système Illico, un concept d'étalage, créé par un Québécois.



### Étalages Rhô



### Émondage St-Germain

Certaines entreprises, de par la nature de leurs activités, ont parfois besoin de fonds de roulement pour combler certaines dépenses d'immobilisation. Émondage St-Germain, de Sainte-Anne-de-Sorel, qui emploie 90 personnes pour l'exécution de travaux

d'élagage et de déboisement, s'est retrouvée dans cette situation suite à une croissance importante de ses activités. Fondation a contribué au développement de cette entreprise québécoise qui exécute entre autres des travaux pour Hydro-Québec.

Plus qu'un REER,  
un fonds de travailleurs  
qui soutient notre économie



**FOND**ACTION  
CSN POUR LA COOPÉRATION  
ET L'EMPLOI

2100, boul. De Maisonneuve Est, Montréal, Qc H2K 4S1  
(514) 525-5505 / 1 800 253-6665 [www.fondaction.com](http://www.fondaction.com)





## Congrès du Conseil central de l'Outaouais Au cœur des solidarités

Jean-Pierre Larche

63<sup>e</sup> congrès pour le Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais qui compte 8000 membres, dont près d'un millier ont joint la CSN au cours des trois dernières années.

Les délégué-es se sont entendus, entre autres, pour faire de la syndicalisation une priorité. Autre voie d'action pour les trois prochaines années, le CCSNO informera et sensibilisera davantage ses syndicats affiliés à la question des organismes génétiquement modifiés (OGM). Il réclamera du gouvernement fédéral qu'il légifère sur l'étiquetage obligatoire et qu'il décrète un moratoire sur les nouvelles formes d'OGM. Toujours sur le volet environnemental, le conseil central poursuivra ses efforts de promotion d'une politique du transport en commun efficace, gratuit et accessible. Quant à l'action politique, le conseil central entend profiter de la fusion des cinq municipalités pour intervenir davantage sur la scène municipale.



Les éducatrices en garderie ont participé à la manifestation nationale pour obtenir l'équité salariale, le 21 novembre.

Au niveau national, les délégué-es appellent la CSN à poursuivre son action politique sans s'impliquer dans le volet partisan. Le conseil central offrira d'ailleurs des activités de formation portant sur l'action politique. Plusieurs autres résolutions relatives à la mondialisation et la condition féminine, par exemple, ont été adoptées.



Le nouveau comité exécutif du CCSNO, de gauche à droite, la vice-présidente à l'action politique et aux campagnes, Roxanne Roy, la vice-présidente à la condition féminine, Dominique Poulin, le président, Michel Quijada, le trésorier, André Latreille, la vice-présidente responsable de la formation ainsi que de la santé-sécurité au travail et de l'environnement, Michèle Hotte et la secrétaire, Nadine Cretes. Un poste reste vacant.



## Congrès du Conseil central de l'Estrie En action sur tous les fronts

Henri Goulet

Le 21<sup>e</sup> congrès du Conseil central de l'Estrie marquait la 76<sup>e</sup> année de présence de la CSN en Estrie et force est de constater que les racines historiques de la CSN s'entrecroisent avec tout ce qui bouge dans la région. En pleine santé avec ses 115 syndicats, dont 82 du secteur privé, et ses 14 000 membres, les délégué-es se sont vu offrir tout un menu avec, en spécial du jour, mondialisation et environnement.

Pour Janvier Cliche, président réélu du conseil central, les événements de New York et ceux de Québec au printemps dernier ont, d'une certaine façon, tracé l'ordre du jour du congrès. « Nos membres ne peuvent plus passer sous silence l'impact des grands traités internationaux. Tout se tient. Qu'il soit question de l'ALENA, de la ZLEA, de l'OMC, des gaz à effet de serre (GES) ou même des OGM, nos syndiqué-es comprennent très bien qu'ils sont directement concernés et c'est le rôle du conseil central de débattre des grandes orientations politiques et sociales véhiculées par la CSN. Ce fut un congrès très studieux. »



Janvier Cliche

En matière d'environnement, les délégué-es ont adopté des propositions pour favoriser la gestion par bassin versant des cours d'eau et pour lutter contre les émissions atmosphériques d'organochlorés à l'usine de magnésium Magnola, à Asbestos. Le congrès a aussi décidé de la création d'un fonds de soutien régional pour venir en aide aux grévistes ou lock-outés durant les deux premières semaines de conflit. Les congressistes ont aussi convenu de s'attaquer à la révision du mode de scrutin, tout en maintenant le cap sur le principe d'indépendance de la CSN par rapport aux partis politiques.



Le nouveau comité exécutif est composé de Jean Lacharité, du cégep de Sherbrooke, au secrétariat, et de Yves Viens, du CHUS, à la 1<sup>re</sup> vice-présidence (notre photo), ainsi que de Sophie Robidas, du Centre Notre-Dame-de-l'Enfant, à la 2<sup>e</sup> vice-présidence, Marcel Saint-Onge, de Papiers Scott, à la trésorerie et Janvier Cliche à la présidence.

Métamorphose du travail

# Les sous-traités se syndiquent en Estrie

Henri Goulet

« For the times they are a changin' ! », prophétisait le jeune poète de Duluth au milieu des années 1960. En Estrie, non seulement les temps changent, mais le travail subit une transformation paradoxale. Alors que les organisations syndicales dénoncent, avec raison, le recours à la sous-traitance, fort heureusement, ce subterfuge n'empêche pas les travailleuses et travailleurs à l'emploi de ces entreprises de s'organiser. Trois nouveaux syndicats témoignent de façon éloquente du virage qui est en train de s'opérer.

**W**aterville, petit village lové près de la rivière Coaticook, attire, au milieu des années 1950, un industriel américain, Fred Daley, qui y installe une industrie spécialisée dans la fabrication de produits en caoutchouc spongieux. Rachetée par B.F. Goodrich, en 1984, elle passe aux mains de trois hommes d'affaires estriens qui s'empressent d'ouvrir une deuxième usine à Coaticook. En 1988, l'entreprise est vendue à une firme japonaise, la Toyoda Gosei, et devient la Waterville TG inc. Aujourd'hui, l'usine fabrique des moulures d'étanchéité en caoutchouc pour les *majors* de l'automobile et les commandes dépassent la capacité de production de ses quelque 1500 salarié-es. Solution : la sous-traitance. Sous-traités, les employé-es des compagnies Cyzotrim et Sous-traitance L.B., en grande majorité des femmes, ont décidé de se syndiquer.

## Sous-traitance L.B. à Cookshire

Après une longue et dure année de négociation, les 130 filles et 10 gars à l'emploi de cette compagnie ont finalement accepté à 86 pour cent, le 3 novembre, l'offre finale et globale du patron.

Pour cette deuxième convention collective, l'employeur a laissé tomber son idée de « standard de production au ni-

veau des salaires », une formule de rendement à la production, et a accepté de la remplacer par une étude de mouvement, formule plus généralisée dans ce secteur industriel. Elles obtiennent une semaine additionnelle de vacances après 10 ans de travail et peuvent accumuler 40 heures supplémentaires, à prendre en temps ou en argent. D'une durée de quatre ans, leur nouveau contrat de travail leur assure une augmentation salariale de 13,6 pour cent, c'est-à-dire 3,4 pour cent pour chaque année de la convention collective. Avant l'entente, les salaires variaient entre 7,30 \$ et 10,10 \$ l'heure. Le luxe, quoi !

## Cyzotrim à Sherbrooke Chapeau les filles !

Elle aussi sous-traitante pour la Waterville TG, la compagnie

Cyzotrim de Sherbrooke fonctionne avec une main-d'œuvre multiethnique, à 90 pour cent féminine. Les 220 salarié-es ont joint les rangs de la CSN en janvier 2001 et sont en processus de négociation de leur première convention collective.

La présidente du syndicat, Pauline Chrétien, est confiante que les filles pourront fêter Noël avec un nouveau contrat de travail. Selon elle, l'entente obtenue chez Sous-traitance L.B. leur sert de modèle puisque c'est exactement le même travail qui s'y fait. La moyenne des salaires est d'environ 9 dollars l'heure. L'abondance, quoi !

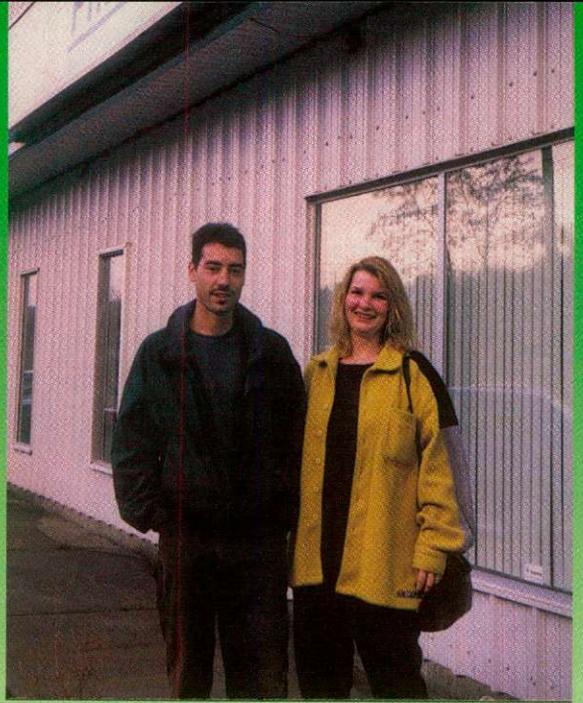
## Pro-Conversion à Sherbrooke

Huit gars, une fille. Une petite équipe de jeunes salariés à l'emploi d'une compagnie qui soustrait ses contrats auprès des

grandes papetières, un peu partout au Québec. Leur travail : reprendre, réparer et rembobiner les rouleaux de papier endomagés. À cause de la forte demande, l'employeur fait appel à une quinzaine d'employés de la Manpower, les sous-sous-traités de la sous-traitance.

Tannés de se faire traiter en sous-traités, ils ont décidé, il y a un an, de se syndiquer pour améliorer leurs conditions de travail et, surtout, pour éliminer le recours à la Manpower. En quête d'une première convention collective, en négociation depuis juillet, un vote de grève a été pris le 4 novembre. Ils revendiquent une plus grande sécurité au travail, un programme de formation, le respect de l'ancienneté, l'affichage des postes et des salaires décents. Le ciel, quoi !

Dans son ouvrage, *Métamorphose du travail — Quête de sens*, publié en 1988, André Gorz avait bien saisi la réorganisation en cours. Autour d'un noyau dur de salariés plus stables, on retrouve d'abord un premier cercle de précarisation, les salarié-es à temps partiel. Ensuite, un deuxième cercle, celui de la sous-traitance où apparaissent toute une série de petites boîtes éparpillées aux quatre vents. C'est là, selon lui, qu'on retrouve des conditions réservées au XIX<sup>e</sup> siècle et qui ont donné naissance aux premières organisations syndicales.



Stéphane Lamadeleine, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses de Pro-Conversion (CSN) et Karine Brodeur, trésorière du syndicat.

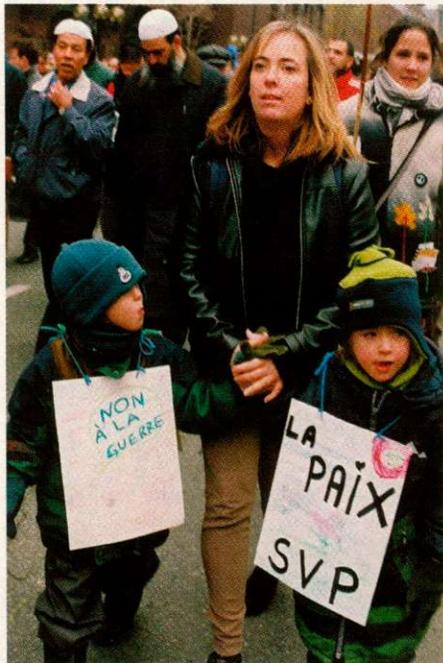


De gauche à droite : Pauline Chrétien, présidente du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Cyzotrim (CSN), Lyne Lefebvre, conseillère à la vie régionale, Francine Brochu, vice-présidente du syndicat et Stéphane Côté, conseiller à la Fédération de la métallurgie.

# Non à la guerre !

Jean-Pierre Larche

Plusieurs milliers de personnes ont défilé dans les rues de Montréal, le 17 novembre, pour réclamer l'arrêt des bombardements sur l'Afghanistan. Elles demandaient aussi au gouvernement canadien qu'il fasse davantage la promotion du rôle des Nations unies dans le contexte international de guerre qui sévit actuellement et qu'il réclame l'abolition des bombes à fragmentation. Des manifestations semblables se sont tenues dans trois autres grandes villes canadiennes. Les manifestants exprimaient ainsi leur crainte de voir la guerre au terrorisme saper les libertés fondamentales des citoyens canadiens, notamment avec l'étude à la Chambre des communes d'une panoplie de projets de loi répressifs.



Le Père Noël entendra-t-il ces enfants qui demandent la paix ?



Plus de 370 organisations québécoises de la société civile, représentant plus d'un million de Québécoises et de Québécois, ont signé l'appel à la mondialisation des solidarités. « Non à la guerre ! Non au terrorisme ! Nous réclamons des relations internationales véritablement fondées sur la démocratie, l'égalité et la justice. »



La guerre contre le terrorisme sera-t-elle utilisée pour chercher à faire taire les voix qui s'élèvent contre les injustices et les inégalités créées ou accentuées par la mondialisation néolibérale ?

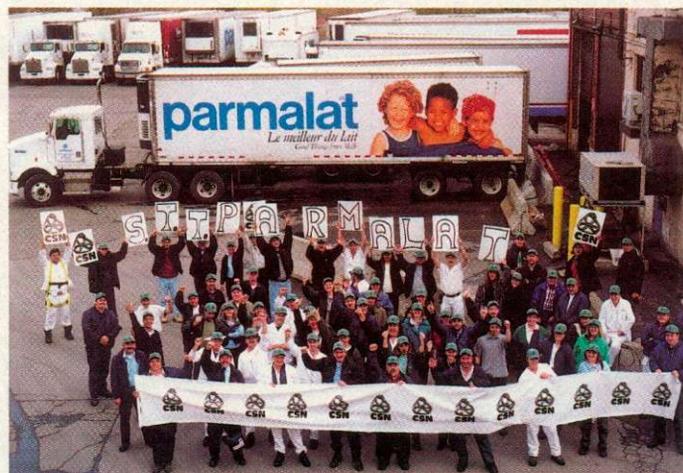
## Syndicat des employé-es de Parmalat

# Le début d'un temps nouveau !

Michel Crête

Bien plus que le renouvellement de la convention collective, c'est le début d'un temps nouveau, voire d'une véritable révolution culturelle, que vivent quelque 250 employé-es du producteur de lait Parmalat, à Montréal. Membres d'une autre organisation syndicale durant 47 ans, les chauffeurs et les travailleurs de l'usine laitière ont adhéré à la CSN en mars 2000, alors que les employées de bureau sont arrivées un an plus tard.

Quarante-sept ans dans une autre organisation syndicale, ça ne se balaye pas du revers de la main. « Nous sommes passés d'un syndicat parternaliste, où les membres étaient un peu comme les enfants dans une famille, à un syndicat autonome. Et le chemin vers la maturité, c'est difficile, confie le président du syndicat, Émilien Boudreau. Nous sommes encore dans une période de transition d'un syndicat où l'on avait peu à dire à un syndicat où maintenant c'est nous qui devons prendre les décisions qui nous concernent, rajoute-t-il. Avant, il arrivait même



qu'on doive se battre contre notre syndicat. Cela a laissé de la méfiance. Maintenant que nous sommes autonomes,

nous avons à nous faire confiance et à appuyer la négociation », souhaite Émilien Boudreau.

### La nouvelle convention

Après un long travail de préparation, le nouveau projet de convention collective des travailleuses et des travailleurs de Parmalat a été déposé en mai dernier. « Le plus important consiste à mettre par écrit nos pratiques, entre autres sur le droit de déplacement et sur les ententes particulières, précise le leader syndical. En établissant des règles claires, nous devrions avoir un climat de travail plus agréable », croit Émilien Boudreau.

Autre point majeur de l'actuelle négociation : les syndiqué-es revendiquent une clause pour freiner la sous-traitance et protéger leur emploi. Ils savent ce qu'ils veulent : des chauffeurs et des mécaniciens ont perdu leur travail dans le passé à cause de la sous-traitance. Ils voudraient bien aussi améliorer le régime de retraite des employées de bureau. Enfin, ils souhaitent signer un contrat de travail d'une durée de trois ans.

## Le Forum mondial de l'éducation

# Prélude au Forum social mondial

*France Désaulniers*

Près de 15 000 personnes étaient réunies dans un stade à Porto Alegre, au Brésil, en octobre 2001. Et ce n'était pas pour danser la samba... Des enseignantes et des enseignants, des chercheur-es, des syndicalistes, des représentantes et représentants de la société civile et d'organismes populaires de tous les continents étaient venus discuter de pistes et propositions à soumettre au Forum social mondial (FSM), qui aura lieu en février 2002. Josée Roy, adjointe au comité exécutif de la CSN, et Caroline Senneville, vice-présidente de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec, y ont assisté.

Les participantes et participants au Forum mondial de l'éducation ont démontré qu'une transition est en émergence dans le monde entier et que des mouvements sociaux et des gouvernements, engagés dans la lutte pour la démocratie et dans les causes populaires, ébauchent des solutions à l'exclusion provoquée par la globalisation néolibérale. Des solutions populaires et démocratiques s'élaborent afin de s'opposer aux pressions financières exercées par la Banque mondiale (BM), par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et par le Fonds monétaire international (FMI), qui prétendent « réorganiser l'économie du monde ».

### Des réformes partout

Un premier constat : la décentralisation est l'un des éléments clés des réformes instaurées dans les systèmes d'éducation au Sud comme au Nord. L'approche par compétences, la formation qui correspond aux besoins du marché du travail, l'établissement de palmarès sont autant d'éléments qui y sont intégrés.

### Refuser que l'éducation soit considérée comme une marchandise

L'influence déterminante exercée par la BM et le FMI sur les politiques de leur pays est évoquée par l'ensemble des délégués du Sud. Les secteurs de l'éducation et de la santé sont dure-

ment touchés par les mesures prescrites par les organisations internationales. En outre, la commercialisation de l'éducation s'exerce dans un contexte de désengagement des États.

### Les suites

Après quatre jours de conférences et d'ateliers, la déclaration finale du Forum vient confirmer la nécessité de s'engager afin de préserver l'éducation

publique, gratuite et de qualité pour toutes et tous, et ce, à tous les niveaux. La participation citoyenne est nécessaire, non seulement au niveau local, mais il faut également investir les lieux de pouvoir afin de combler le déficit démocratique et contribuer au choix des politiques éducatives.

Au Québec, on nous répète qu'il n'y a pas d'argent supplémentaire pour l'éducation,

qu'il faut réduire la dette, maintenir le déficit zéro, maintenir des baisses d'impôt. Au Sud, ce sont les diktats de la Banque mondiale et du FMI qui imposent aux gouvernements des lignes de conduite en matière d'éducation. Mais fondamentalement, la lutte est la même.

Un séminaire sur l'éducation aura lieu dans le cadre du deuxième Forum social mondial qui se déroulera à Porto Alegre du 31 janvier au 5 février 2002. La CSN y sera.



Coïncidence : le Forum s'est ouvert alors qu'une grève des enseignantes et des enseignants des institutions d'enseignement supérieur sévissait depuis près de deux mois. Le Brésil compte parmi les pays du monde où l'enseignement supérieur est le plus privatisé.



## Mométal, à Varennes

# Le conflit s'est envenimé

*Michel Crête*

Les 180 travailleurs de l'usine de fabrication de poutres et de structures métalliques Mométal, à Varennes, sont en grève depuis le 6 novembre au matin. Cette grève est l'expression d'un ras-le-bol général dont l'employeur et ses « petits cadres » doivent porter la responsabilité.

Depuis le retour au travail en juin 2000 à la suite d'un conflit de plus de sept mois, l'employeur et son personnel cadre se sont appliqués à faire des passe-droits, à ne pas respecter la convention et à provoquer les militants du syndicat. Tant et si bien qu'en octobre, le syndicat avait cru bon d'amorcer des démarches afin de participer avec l'employeur à un exercice de médiation préventive.

### Le président du syndicat suspendu

Mais le harcèlement patronal quotidien a provoqué, le 5 novembre, une réaction du président du syndicat, Mariano



Grève chez Mométal, à Varennes, le 6 novembre.  
Une lutte pour se faire respecter.



Les délégué-es au bureau fédéral de la Fédération de la métallurgie ont accueilli leurs camarades de Mométal, le 29 novembre, à Québec. On reconnaît le président du syndicat en conflit, Mariano Ariete, ainsi que le président de la fédération, Alain Lampron, respectivement 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> à gauche sur la photo.

Ariete. S'ensuivirent sa suspension et le débrayage du 6 novembre au matin. Depuis, malgré des tentatives de règlement du conflit faites par le syndicat, la situation s'est envenimée.

### Congédiements et injonctions

Le 13 novembre, l'employeur a congédié le président du syndicat et a suspendu pour des périodes de deux à trois mois les sept autres membres du comité exécutif. Le 20 novembre, malgré le fait que l'employeur ait menacé de tous les congédier, les travailleurs sont demeurés sur la ligne de piquetage, unis et solidaires. Le 23 novembre, il a procédé à leur congédiement. Deux injonctions limitant le piquetage à six travailleurs par jour ont été accordées. Aucune rencontre entre les parties patronale et syndicale n'était prévue au moment de mettre sous presse.

## Épiciers Unis Métro-Richelieu

# La CSN et le STT poursuivent cinq travailleurs

*Michel Crête*

Fait exceptionnel : la CSN et le Syndicat des travailleuses et des travailleurs des Épiciers Unis Métro-Richelieu poursuivent cinq travailleurs. La centrale et le syndicat s'adressent à la Cour supérieure pour rétablir leur réputation entachée à la suite d'actions juridiques sans fondement et abusives que cinq chauffeurs de camion de Métro-Richelieu ont déposées contre l'organisation syndicale, cette année. Ces camionneurs avaient aussi alerté les médias et véhiculé des faussetés. Le mouvement réclame qu'ils remboursent les frais juridiques évalués à plus de 58 000 \$ engendrés par leurs actions injustifiées. On n'exige pas de frais en dommages.

Entre février et juillet, chacun des cinq chauffeurs a institué une poursuite contre la CSN et le syndicat allant de 500 000 à 750 000 dollars chacune, pour un montant total de 2,7 millions de dollars. Ils esti-

ment avoir été lésés, avoir encaissé des pertes salariales et ne pas avoir reçu suffisamment à titre de dommages moraux à la suite de l'entente négociée et ratifiée à 89,9 pour cent par les membres du syndicat, en sep-

tembre 1998. L'accord mettait notamment fin à la saga juridique des camionneurs de Métro-Richelieu, longue de six ans.

### Une victoire historique

En 1992 et 1993, Métro-Richelieu avait mis à pied illégalement une vingtaine d'employé-es de son imprimerie et 150 camionneurs. L'entreprise avait confié leurs tâches à des sous-traitants, en dépit de ce que prévoyait la convention collective. S'ensuivit une lutte épique qui a conduit à une victoire éclatante, historique même : Métro-Richelieu a rétabli ses secteurs transport et imprimerie, rappelé le personnel et déboursé une trentaine de millions de dollars en compensation aux travailleuses et travailleurs, ainsi qu'au syndicat. Avant de voter pour l'entente, chacun des syndiqué-es connaissait le montant exact de ce qui lui était dû.

« Désins » aveugle à l'Hôpital Rivière-des-Prairies

# Dehors tout le monde !

Roger Deslauriers

La ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux, Agnès Maltais, a finalement consenti à se rendre, le samedi 24 novembre, à l'Hôpital Rivière-des-Prairies pour constater l'état de la situation. Les parents des patients et les syndiqués CSN de l'établissement mènent depuis plusieurs mois une bataille pour que cesse la « désins » aveugle des patients adultes souffrant de maladie mentale. Tous mettaient beaucoup d'espoir dans cette rencontre.

La visite, qui a duré deux heures, a été strictement organisée par la direction, qui avait sonné le rappel de tous ses cadres, en plus de choisir tous les lieux que M<sup>me</sup> Maltais allait visiter. La tournée de l'établissement a été suivie d'une rencontre de la ministre avec 35 personnes représentant la direction, les syndicats et les parents. « Nous sommes ressortis de cette rencontre très perplexes et sans aucune assurance quant au sort qui sera fait aux patients. Dans un premier temps, la ministre a affirmé que l'ère des milieux asilaires était terminée et que les patients allaient tous sortir. Mais à la fin, après que les parents eurent clairement indiqué que la lutte continuerait si aucune alternative à la désinstitutionnalisation n'était trouvée, la représentante du gouvernement a affirmé qu'elle examinerait la solution de compromis proposée par les parents », nous a confié la porte-parole des syndicats CSN, Audette Richmond.

Rappelons que la proposition de compromis consiste à trans-

former une partie de l'hôpital en résidence destinée aux malades, pour lesquels un déplacement vers un centre de réadaptation pour personnes ayant une déficience intellectuelle serait impensable ou très risqué.

Lors de la rencontre avec la ministre Maltais, les parents ont expliqué à cette dernière que, ayant mis ces enfants au monde et les aimant, ils connaissent plus que quiconque le haut degré de risque que comporte la démarche aveugle et dogmatique qui vise leur réinsertion dans la société. Sur la photo, parents et syndiqués manifestent devant les bureaux de la ministre, le 17 novembre.



Vincent Argentini, président de l'association des parents et Audette Richmond, porte-parole des syndicats CSN, lors de la manifestation.

## C'est Noël pour tout le monde !



### 18<sup>e</sup> campagne de paniers de Noël de la CSN

Congédiés pour activités syndicales ou en conflit de travail, des membres de la CSN comptent sur votre appui pour mettre un peu de baume dans leur cœur durant la période des fêtes. En plus des prestations régulières du Fonds de défense professionnelle de la CSN, ils sont nombreux à compter sur votre générosité et votre solidarité durant les célébrations entourant la fête de Noël et l'arrivée du Nouvel An. Vous êtes donc invités à contribuer financièrement à la 18<sup>e</sup> édition de la campagne de paniers de Noël de la CSN : *C'est Noël pour tout le monde !*

M.C.

### Mode de contribution volontaire

- Syndicat de moins de 100 membres : 50 \$
- 50 \$ additionnels par tranche de 100 membres

Les dons se font par intercaisse à la Caisse d'économie des travailleuses et des travailleurs, au compte

**Solidarité paniers de Noël, transit 81592276, folio 561862.**

Avant la période des REER

# Fondation réduit le prix d'acquisition de son action

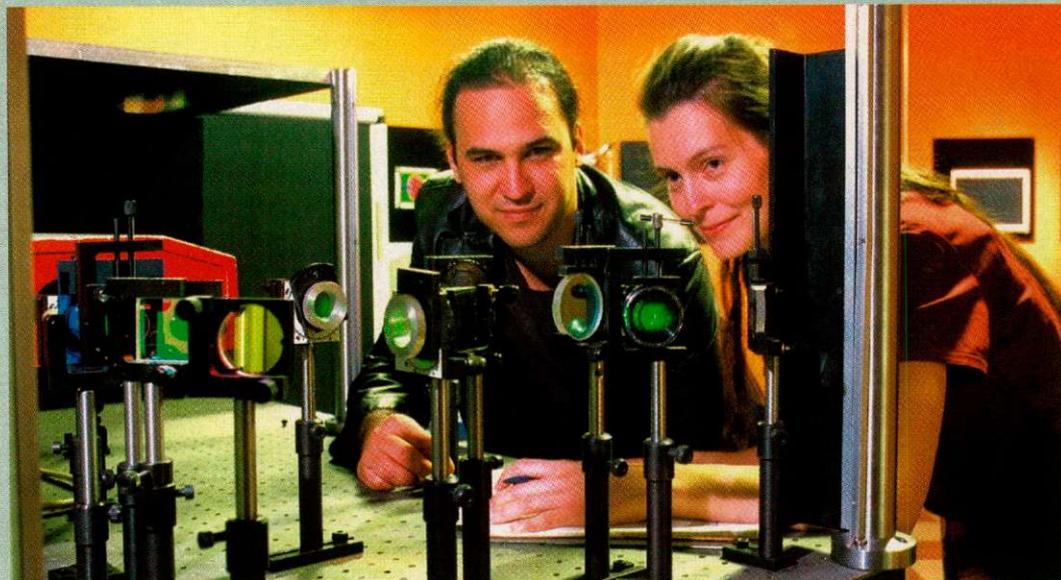
Serge Lareault

Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, a annoncé le 5 décembre une modification immédiate du prix d'acquisition de son action, de 12,38 \$ à 11,85 \$. La valeur de rachat de l'action est toutefois maintenue à 12,38 \$ jusqu'à la réévaluation de l'action le 1<sup>er</sup> février 2002.

**F**ondation annonce cette réduction de 53 ¢ du prix d'émission de son action après une première analyse des résultats financiers du semestre qui s'est terminé le 30 novembre. La production et la vérification des états financiers détaillés prendront quelques semaines et les résultats définitifs seront annoncés comme prévu le 1<sup>er</sup> février prochain.

Près de 70 pour cent des 36 000 actionnaires de Fondation sont membres de syndicats CSN. Le président de la centrale, Marc Laviolette, également président du conseil d'administration du Fonds, a annoncé les mesures prises par le conseil le 4 décembre : « Nous avons résolu d'informer les actionnaires dans les plus brefs délais de cet ajustement immédiat du prix d'émission de l'action à 11,85 \$, ce qui correspond à une diminution de 4,28 pour cent. Les personnes qui cotisent à Fondation par déduction à la source (DAS), ainsi que celles qui le feront par montant forfaitaire, pourront bénéficier de la mise en application immédiate de cette décision. Plus d'actions pourront être acquises pour un même montant souscrit. Nous tenions à rendre publiques ces décisions avant la campagne REER des prochaines semaines. Le conseil a également résolu de maintenir la valeur de rachat de l'action à 12,38 \$ jusqu'au 31 janvier 2002. Le maintien de cette valeur de rachat permet aux actionnaires sur le point de prendre leur retraite de le faire selon leur planification. »

« Fondation avait subi les contrecoups des chutes bour-



En période économique difficile, un fonds de travailleurs comme Fondation-CSN apporte une contribution importante pour la préservation des emplois et le soutien aux entreprises. Ci-haut, Imagerie XYZ, une jeune entreprise montréalaise du secteur des nouvelles technologies, mettra au point la première imprimante holographique, utile entre autres pour les diagnostics médicaux, grâce à l'appui de Fondation-CSN.

sières de l'automne 2000 et du printemps 2001 sans avoir à diminuer la valeur de l'action au 31 mai 2001, contrairement à d'autres institutions, a expliqué Léopold Beaulieu, président-directeur général de Fondation. Le ralentissement économique et les événements du 11 septembre nous ont obligés à nous assurer que le prix d'acquisition actuel des actions en reflète la valeur. »

## Une conjoncture exceptionnelle et temporaire

L'effondrement des titres boursiers et le ralentissement économique généralisé entraîné par la récession de l'économie américaine ont eu des répercussions sur l'économie canadienne et québécoise ainsi que sur les résultats de Fondation. Les spécialistes s'attendent à une reprise graduelle de l'activité économique à partir du début de l'an prochain.

## Un fonds pour l'emploi

« Fondation constitue une épargne-retraite intéressante pour les travailleuses et les travailleurs grâce aux avantages fiscaux admissibles. Le fonds apporte une contribution significative au développement de l'emploi partout au Québec, a déclaré Marc Laviolette. Les investissements effectués à ce jour par Fondation grâce à l'épargne-retraite des travailleuses et des travailleurs ont contribué au maintien et à la création de plus de 4200 emplois partout au Québec. »

Fondation est actif auprès des entreprises dans tous les secteurs d'activité économique. Dans le contexte actuel, alors que les entreprises auraient le plus besoin de capitalisation et d'emprunts entre autres pour financer temporairement leur fonds de roulement, les banques ont tendance à resserrer l'accès au crédit. C'est dans de telles situations que des fonds tel que

Fondation ont toute leur raison d'être.

## Un développement soutenu

« Fondation a atteint et même dépassé ses objectifs d'investissement pour le premier semestre se terminant le 30 novembre 2001. Les investissements et engagements admissibles en entreprise dépassent maintenant les 90 millions de dollars et Fondation entend bien maintenir ses perspectives d'investissements pour l'ensemble de l'année. Pour le 31 mai 2002, nous prévoyons nous rapprocher significativement du seuil des 120 millions de dollars investis ou engagés en entreprise, a confirmé le président-directeur général de Fondation, Léopold Beaulieu. Fondation CSN continuera son développement selon le rythme prévu et accroîtra le nombre de ses partenaires et collaborateurs. »

Le 16 décembre à Montréal  
**Le Père Noël attend  
 ses p'tits amis de Leucan**



**Le vœu le plus cher des enfants atteints d'une maladie, soit de recouvrer la santé, pourra-t-il être exaucé ?**

Jeux, bricolage, surprises, musique endiablée et bien sûr, le Père Noël en personne, attendent tous les p'tits ami-es de Leucan le dimanche 16 décembre, au 2200, rue Mansfield, à Montréal, de 13 à 16 h, pour la grande fête de Noël.

Cette activité constitue un autre volet de l'implication de la CSN dans la cause Leucan, vouée à combattre la leucémie et toutes les autres formes de cancer pédiatrique. Ainsi, chaque été, la centrale organise le Camp Vol d'été Leucan-CSN, qui permet à plus de 425 enfants et parents de relaxer en pleine nature, dans une chaude ambiance de fraternité et d'espoir.

Pour financer le camp, une levée de fonds annuelle est organisée à la CSN et au sein de ses organismes, par le biais de la vente de chandails. Parrainée par le vice-président Roger Valois, cette campagne a permis d'amasser 130 000 \$ l'été dernier. De nombreux bénévoles de la CSN s'impliquent activement pour faire de ce camp un havre de joie, de paix et de ressourcement pour les familles dont l'un des enfants est atteint par la maladie.

B.A.



Des yeux qui reflètent l'espoir et la confiance au dernier Camp Vol d'été Leucan-CSN.

Travailleurs de Cargill à Baie-Comeau  
**En conflit depuis le 28 mars 2000**

Depuis le mois de septembre, un médiateur du ministère canadien du Travail tente de rapprocher Cargill, de Baie-Comeau, et le syndicat des éleveurs à grain en vue d'en arriver à une entente mettant fin au lock-out, vieux de 21 mois.

Les pourparlers achoppent sur les augmentations et les échelles salariales, les assurances collectives



et le régime de retraite. Les syndiqué-es revendiquent des majorations de salaire semblables à celles négociées dans le secteur public québécois.

La compagnie Cargill poursuit ses opérations avec du personnel cadre et des scabs. Le syndicat a déposé des plaintes de négociation de mauvaise foi et contre l'utilisation de la main-d'œuvre dite de remplacement.

L'américaine Cargill a décrété le lock-out à ses établissements de Baie-Comeau le 28 mars 2000.

M.C

M.C.

Industries Davie  
**Soupir de soulagement**

C'est un soupir de soulagement que la vaste région de Lévis a poussé, le 23 novembre, à la suite de la décision des créanciers des Industries Davie de ne pas condamner à mort le chantier naval, mais plutôt de lui donner une autre chance. Leur choix a été inspiré par les faits suivants : le syndic a reçu quatre propositions d'achat du chantier maritime, en faillite depuis le 24 octobre. On a conclu qu'il est plus économique de poursuivre les activités du chantier que de mettre la clé dans la porte. Par ailleurs, un pas de plus en faveur de la Coopérative des travailleuses et des travailleurs du chantier maritime et industriel a été franchi le 19 novembre : le personnel cadre de la Davie a accepté de s'associer à une telle coopérative qui serait prête à discuter avec tout acheteur éventuel et sérieux du chantier. Ce groupe rejoint les travailleurs, les employé-es de bureau, les dessinateurs et le personnel de sécurité, favorables à la coopéra-

tive. Les Industries Davie peuvent faire appel à 1500 employé-es.



*À vos livres*

**En marche !**

Un autre livre de référence que l'on feuillettera avec plaisir : *Histoire des services de garde en milieu scolaire au Québec - En marche vers la reconnaissance*. L'existence de ces services étant maintenant assurée, il fallait que cette histoire soit écrite afin que restent en mémoire les décennies de travail militant des groupes sociaux, dont la CSN, pour faire reconnaître la nécessité des services de garde d'abord, puis ensuite la valeur du travail des éducatrices.



Disponible à la librairie de la CSN  
 1601, De Lorimier, Montréal, QC H2K 4M5  
 documentation@csn.qc.ca  
 (514) 598-2151

Gratuit  
 Frais d'expédition : 3,50 \$

Retard salarial chez les employé-es du secteur public

## La CSN déplore la situation

Dans son rapport rendu public le 29 novembre, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) signale que les salaires des employé-es du secteur public accusent cette année un retard de 7,7 pour cent par rapport à ceux de l'ensemble des autres salarié-es québécois. Au regard de la rémunération globale, qui prend en considération les avantages sociaux et la durée du travail en plus des salaires, le retard des employés du secteur public se chiffre cette année à 5,3 pour cent comparativement à 6 pour cent l'année dernière, « ce qui représente une bien maigre améliora-

tion, de commenter Claudette Carbonneau, vice-présidente de la CSN. À l'approche d'une prochaine ronde de négociation, il fera certainement partie des enjeux de négociation de faire des avancées afin de réduire cet écart. »

En outre, la CSN considère toujours que les travaux de l'institut comportent des problèmes méthodologiques. Ainsi, comme l'institut utilise la méthode des emplois repères, plusieurs titres d'emploi du secteur public, qui ne trouvent pas d'équivalent dans le secteur privé, sont exclus de ses recherches.

J.R.

Aux employé-es du IGA-Sobeys de Saint-Hyacinthe

## De nombreux appuis



Photo : Michel Giroux

Le jeudi midi 22 novembre, le Conseil central du Montréal métropolitain a apporté son appui aux 49 employé-es du IGA-Sobeys-Picard de Saint-Hyacinthe, en lock-out depuis le 21 juin 1999, en manifestant devant le IGA-Sobeys du Complexe Desjardins. Les délégué-es au 31<sup>e</sup> congrès régulier du conseil central ont invité IGA-Sobeys à reprendre les pourparlers en vue d'en arriver à un règlement du conflit. Les travailleuses et les travailleurs du marché d'alimentation maskoutain sont en lutte pour sauver leur emploi et leur syndicat. Des manifestations similaires ont eu lieu dans le Bas-Saint-Laurent, en Estrie, dans Lanaudière, en Montérégie et à Québec. Le 7 novembre, la CSN a lancé une vaste campagne à la grandeur du Québec en vue de faire bouger IGA-Sobeys. À l'avant-plan, la vice-présidente du syndicat, Céline Massé, et la présidente France Turcotte.

M.C.



Lutter contre la violence

## Une tâche très syndicale

En conférence de presse à quelques jours du 6 décembre, la CSN a fait connaître son intention d'être partie prenante à l'instauration d'une culture de non-violence en proposant à ses syndicats une démarche contre la violence et le harcèlement en milieu de travail, expliquée dans

un livre : *Agir avant la tempête*. La publication a été préparée conjointement par des salariées de la condition féminine, de la santé-sécurité et de la formation.

« La démarche que nous proposons vise d'abord à aider les syndicats à reconnaître les comportements ou les

situations inacceptables, et à faire auprès de leurs membres un travail d'information et de sensibilisation afin d'assainir le milieu », a déclaré le président Marc Laviolette.

*Agir avant la tempête* est en vente à la librairie de la CSN au coût de 7 \$. Frais d'expédition : 3,50 \$. L.L.

## la force des mots

pour travailler et vivre en français

### Et la gagnante est...

Voici la solution des mots croisés de *La force des mots* numéro 8 :

- |             |                |              |
|-------------|----------------|--------------|
| AB          | 34. Ex.        | 39. Et.      |
| 1. Grève.   | 37. Ar.        |              |
| 2. Rot.     |                | BC           |
| 3. Ide.     | AC             | 18. PBS.     |
| 4. Er.      | 1. Grief.      | 20. Rhum.    |
| 5. Fi.      | 6. Rodrigue.   | 22. Ami.     |
| 7. Garis.   | 8. Été.        | 24. Souci.   |
| 10. Club.   | 9. Ah.         | 27. Eu.      |
| 11. OO      | 10. Corriveau. | 28. René.    |
| 13. ML.     | 12. Emploi.    | 30. Ave.     |
| 14. Pepin.  | 15. Leu.       | 32. On.      |
| 17. Larose. | 16. Sou.       | 33. Membres. |
| 19. SS.     | 21. Musées.    | 36. Seaux.   |
| 23. Mener.  | 26. Carré.     | 38. Arasée.  |
| 25. Ohm.    | 31. Esse.      | 40. Erre.    |
| 29. Émue.   | 35. Bal.       | 41. Bleuets. |

Madame Astrid Mignault, de Sainte-Agathe-des-Monts, a remporté le céderom du *Multidictionnaire* de Marie-Éva de Villers. Félicitations !

LE FRANÇAIS AU TRAVAIL  
**ÇA S'IMPOSE**

### Le contrat

Le terme « contracteur », souvent employé dans l'industrie de la construction pour désigner un patron, n'est pas approprié. On doit parler d'entrepreneur, même s'il fonctionne le plus souvent par contrat.

On parlera également de sous-traitance et de sous-traitant au lieu de « sous-contrat » et de « sous-contractant ». Quant à l'adjectif « contractuel », il doit toujours suivre un nom : employée contractuelle, médecin contractuel, etc. Employé seul, comme nom, « contractuel-le » désigne un agent de police en France... Or, vous conviendrez qu'on n'en trouve bien peu dans nos syndicats.

Les adjectifs « temporaire », « permanent » et « occasionnel » répondent sensiblement à la même logique. Dans tous les cas, ils seront adjectifs qualifiant le nom qu'ils précèdent. Ainsi, il faut écrire les employées permanentes, le personnel temporaire ou les travailleuses occasionnelles. Ceci dit, l'usage permet d'employer le mot « permanent », comme nom, dans certaines situations. On peut par exemple parler d'un permanent du syndicat ou des permanents du Canada aux Nations unies.

Enfin, histoire de boucler la boucle, on peut offrir un contrat de temporaire, d'occasionnel ou de permanent à quelqu'un. *Le Petit Robert* l'accepte.

### Coupez !

Peut-on couper les mots ou les groupes de mots suivants ? Si oui, où ?

Contrat, contraire, amour, peur, antiatomique, aléas, presqu'île, auxiliaire, meilleur, voudra-t-il, Mme Roberge, 35 dollars.

**Réponse :** con/trat, con/trai/re, amour, peur, an/ti/ato/mi/que, aléas, pres/qu'île, auxi/liai/re, meilleur, vou/dra-/t-il ?, Mme Ro/ber/ge, 35 dol/lars.

Règle générale, on divise un mot par syllabes en mettant un trait d'union entre deux consonnes ou entre une consonne et une voyelle.

On ne divise jamais un mot si par le fait même on isole une seule lettre du reste du mot.

On peut diviser un mot entre deux voyelles seulement s'il s'agit d'un préfixe se terminant par une voyelle.

On ne divise jamais avant ou après un « x », un « y » ou une apostrophe.

Le verbe inversé peut être coupé avant le « t » sonore, après le premier trait d'union. On ne peut jamais laisser un signe de ponctuation seul au début d'une ligne.

Il ne faut jamais séparer le titre de civilité du nom propre qu'il précède, ni le nombre exprimé en chiffres du nom qui le suit. Les dates et les heures, exprimées en chiffres, ne peuvent jamais être divisées.

Jean-Pierre Larche

Bienvenue

### Recyclage M.D.

Désireux d'avoir de nouveaux traitements, c'est-à-dire améliorés, les 25 employé-es de Recyclage M.D., à Château-guay, viennent de se donner leur tout premier syndicat.

### Autobus Connaisseur

Quelque cent chauffeurs du transporteur Autobus Connaisseur ont changé de direction : ils ont adhéré à la CSN. L'entreprise est située sur la rue Wellington, dans la région métropolitaine. Auparavant, ils faisaient partie de la section locale 106 des Teamsters de la FTQ.

### Une caisse à Jonquière

Au nombre de deux, les employés de la Caisse populaire Desjardins de

Jonquière, au Saguenay, viennent de se joindre au syndicat régional des Caisses populaires. Ce syndicat regroupe déjà 750 travailleuses et travailleurs.

### Des ingénieurs à Jonquière

Les 14 ingénieurs et la technicienne de la firme Bowe et Landry, de Jonquière, ont aussi de-

mandé, en octobre, à être représentés par la CSN. Jusque-là, ils faisaient partie des Teamsters de la FTQ.

### Ils sont des nôtres

Le syndicat CSN des employé-es de la cafétéria Aramark Division Bombardier, de Dorval, a été accrédité par le ministère du Travail.

Michel Crête



« Nous y croyons... à notre tout nouveau syndicat CSN ! » Le logo de la compagnie Safety-Kleen semble bien faire l'affaire des travailleurs. De gauche à droite : Donald Bernier, Gilles Pagé, porte-parole du syndicat, Gilles Payeur, Nicolas Hénnaut et Réjean Chabot. En bas, Gaétan Turgeon.

Safety-Kleen Canada

## Des pratiques antisyndicales pas propres du tout !

Le 9 septembre, le Syndicat national des travailleuses et travailleurs de l'environnement (Safety-Kleen)-CSN déposait une requête en accréditation pour représenter les 22 salariés du centre de transfert de la compagnie Safety-Kleen, dont les places d'affaires sont situées à Boucherville et à Belœil.

L'employeur a immédiatement mis en branle toute une série de pratiques qui ne respectent en rien le Code du travail du Québec. Un mois seulement après le dépôt de la requête, pas moins de 104 infractions au Code du travail ont été déposées au ministère du Travail, dont trois congédiements pour activités syndicales. Les employés ont senti le besoin de se syndiquer lorsque l'employeur a décidé de réduire de façon substantielle leur salaire, jusqu'à 20 000 dollars par année dans le cas des 12 représentants. L'employeur a aussi procédé à la modification de plusieurs tâches et il se comporte comme si le fait d'être syndiqué était une insulte au mode de gestion en vigueur.

H.G.

## Recrutement pour la banque de militants

La CSN et ses organisations affiliées sollicitent des candidatures afin de recruter 20 personnes qui seront éventuellement embauchées comme conseillères ou conseillers syndicaux à court terme ou pour des remplacements de longue durée. Celles-ci devront toutefois avoir complété un programme de formation avant de pouvoir occuper un poste de salarié-e.

Il s'agit principalement de postes de conseillères ou de conseillers syndicaux : application et négociation de conventions collectives (fédération), appui à la mobilisation et vie syndicale, syndicalisation et défense des accidentés.

### Personnes admissibles

Ce recrutement vise les membres des syndicats affiliés à la CSN ainsi que les employées de bureau de la CSN vivement inté-

ressés à occuper une fonction de conseiller syndical dès l'été ou l'automne 2002. La capacité de travailler en équipe est requise. Un programme d'accès à l'égalité pour les femmes est en vigueur à la CSN.

### Démarche

Les candidates ou candidats doivent compléter le formulaire d'emploi de la CSN en y inscrivant le numéro d'affichage (2001-001-B) et le retourner au plus tard le 20 décembre 2001 au Service des ressources

humaines, à l'attention de Carmelle Vigneault, par courrier au 1601, av. De Lorimier, Montréal H2K 4M5, ou par télécopie au (514) 598-2019.

Pour plus de détails sur le formulaire et la démarche, on peut s'informer auprès du Service

des ressources humaines, des bureaux régionaux de la CSN et sur le site internet de la centrale :

<http://www.csn.qc.ca>

C.V.

## Redistribuer autrement

La récupération par le Québec de points d'impôt ne règlera pas les problèmes de pauvreté qui frappent les régions si l'État québécois persiste, par ses politiques budgétaires, à maintenir des inégalités inacceptables.

C'est le message livré à la commission Séguin sur le déséquilibre fiscal par le Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean lors des audiences tenues à Québec le 27 novembre.

La présidente, Jeanne Girard, reproche aux

différents gouvernements québécois d'avoir massivement utilisé depuis 1970 les finances publiques pour favoriser la croissance du pôle économique montréalais.

La conséquence ? « Nos régions se vident, le tissu social se dissout, la morbidité y atteint des niveaux inacceptables », lit-on dans le mémoire auquel ont collaboré deux professionnels syndiqués de la région, Charles Côté et Daniel Larouche.

M.R.



Photo : Michel Giroux

## CPE : vigiles des travailleuses

Les travailleuses des centres de la petite enfance, membres de syndicats affiliés à la FSSS-CSN, ont tenu 15 vigiles au flambeau en différents endroits du Québec, le 21 novembre. Elles ont voulu ainsi manifester leur impatience devant le peu de progrès réalisé dans la démarche d'équité salariale de leur secteur et la paralysie des travaux sur leur régime de retraite. Sur la photo ci-haut, des participantes à la vigile tenue à Montréal.

C.S.-G.

## CHINE ET OMC

La Chine franchit un grand pas en entrant dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cette adhésion était attendue et vient confirmer l'attrait qu'elle a depuis qu'elle est devenue le numéro 7 des pays exportateurs. Certains la voient comme une proie rêvée, un laboratoire de la consommation à outrance : le nombre de téléphones cellulaires s'y accroît de façon exponentielle.

On ne peut pas faire fi d'un marché de près de deux milliards d'humains, qui ne profiteront pas tous cependant de la prospérité rutilante de Shanghai, d'une richesse qu'excellente à nous faire miroiter la télésérie populaire *L'or*. Environ 50 millions d'agriculteurs sont sans travail, rappelle le Département d'État, dont certains fonctionnaires conseillent Pékin sur la manière de mieux s'insérer dans une *économie globale*. Le marché a ses lois qui exigeront la fermeture de maintes industries et qui chambarderont les transactions dans ce pays. Loin est l'épo-



que où les Américains classaient la Chine parmi les *Rogue Nations*, ou États-parias.

Le régime politique n'a pas cessé pour autant d'être répressif. Il lance régulièrement des campagnes contre les dissidents et contre les fraudeurs dont les prisons regorgent. Cela conduit à un nombre effarant de prisonniers exécutés et à un trafic d'organes qui attire là-bas des patients opulents que n'arrivent pas à satisfaire à temps les banques d'organes, rappelait un analyste du *New York Times* le 11 novembre dernier. Mais Pékin passe outre à ces scrupules !

### 5000 suspects ?

Les mesures auxquelles songe l'administration de George W. Bush pour son arse-

nal antiterroriste sèment l'inquiétude parmi ceux qui veillent au maintien des libertés publiques. La mise sur pied de tribunaux militaires américains qui jugeraient les terroristes, aux États-Unis et à l'étranger, sans que soit divulguée la preuve offerte et sans que les suspects aient nécessairement droit à s'entretenir en privé avec leur avocat, suscite un tollé. Des journaux américains parlent de graine de dictature ou d'un travesti de justice. Il faut dire que certains législateurs à Washington sont toutefois favorables à des restrictions aux libertés, même si cela signifie dresser une liste de 5000 jeunes adultes en provenance du Moyen-Orient que le ministère de la Justice irait interviewer. La provenance géographique et non pas un doute raisonnable, étiquetterait les ennemis potentiels. Le schéma proposé fait penser aux tactiques utilisées contre les citoyens américains d'ascendance japonaise, après Pearl Harbour. Rien de ragoûtant.

Clément Trudel

# JOYEUSES FÊTES!

QUOI?  
TU VEUX ENCORE  
LA MÊME CHOSE?!

OUI. JE PRENDS  
DE L'AVANCE.  
JE VEUX UN AUTRE  
MANDAT...

UN  
OBSÉDÉ...

JE VAIS DEMANDER  
L'INDÉPENDANCE  
NON... LA SOUVERAINETÉ...  
NON... LA SOUVERAINETÉ - ASSOCIATION,  
NON... LE RETOUR DES POINTS D'IMPÔT

NO! NO!  
I WANT MY  
DADDY!

CALME-TOI  
NIAISEUX:  
C'EST PAS BEN LADEN,  
C'EST LE PÈRE NOËL!

IL COMPREND RIEN.  
C'EST UN  
AMÉRICAIN!

MOHAMED!  
SALOMON!  
**ARRÊTEZ**

10 PIASTRES  
SUR LE P'TIT  
JUIF...

VOLEUR!

HYPOCRITE!

REGARDE!  
C'EST LE P'TIT CHAREST  
QUI S'EST PEINTURÉ  
DANS LE COÏN.

AHOYE. C'EST  
DE LA PEINTURE  
À L'HUILE.  
ÇA SÈCHE PAS  
VÎTE...

TU DEMANDES QUOI,  
MARC?

UNE RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN.  
C'EST LA FAÇON POUR LA CSN DE  
FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT  
D'UNE ALTERNATIVE POLITIQUE  
...

POURQUOI NE  
DEMANDES-TU PAS  
UN LIVRE  
D'HARRY POTTER  
COMME  
TOUT LE MONDE?

MOI J'AIMERAIS QUE  
MA MÈRE PUISSE TROUVER  
UN LOGEMENT PAS CHER...

BORIS